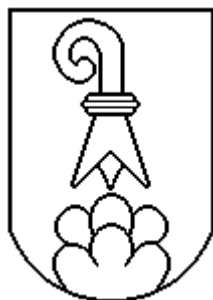


# RAPPORT DE GESTION

# 2003



MUNICIPALITE DE DELEMONT

## PREAMBULE

L'année 2003 restera assurément dans les mémoires. Non pas tant en raison de l'actualité politique communale... que par les conditions météorologiques exceptionnelles qui ont marqué l'été dernier ! La fréquentation de la piscine en témoigne, ainsi que les pointes de la consommation d'électricité pendant la canicule : les Delémontaines et Delémontains ont eu chaud en 2003. Ils ont fait trempette et enclenché leurs ventilateurs et systèmes de climatisation comme jamais auparavant !

La chaleur estivale n'a naturellement pas constitué la seule préoccupation des autorités et des citoyens de la Ville. En se rendant aux urnes, le peuple a accepté l'important crédit de transformation de la Place de la gare, complétant ainsi les efforts de réaménagement urbain, après les travaux de la Vieille Ville. Le souverain a également accepté le crédit de construction des vestiaires aux Prés Roses, ce qui permettra de moderniser l'équipement sportif communal.

Cette volonté du peuple et des autorités communales de maintenir un volume d'investissements conséquent doit être soulignée et mise en parallèle avec la mauvaise situation conjoncturelle. Les entreprises et les salariés ont été à la peine en 2003, ce qui s'est traduit sur le résultat des comptes communaux. La situation financière de la Municipalité s'en ressent et - sauf rapide et malheureusement peu probable retournement conjoncturel - imposera des mesures en 2004 et 2005. De nombreux projets fédéraux et cantonaux, en cours d'élaboration ou de ratification populaire, auront également de fortes incidences (mais non encore précisément chiffrables) sur les finances communales. C'est dire que les années qui viennent seront très certainement placées sous le signe des priorités à tracer et des choix à opérer.

Ces choix ne seront cependant pas le fait des seuls Delémontains. L'obtention du statut d'agglomération par la ville et les communes voisines démontre que, de plus en plus, les problèmes posés aux pouvoirs publics exigent d'eux une collaboration intense et régulière. Certaines de ces collaborations existent depuis longtemps, dans le domaine de la gestion des eaux et des déchets urbains, notamment. D'autres se mettent en place : en matière de transports publics, de gestion d'énergie, par exemple. Il ne fait pas de doute que le processus se poursuivra. Avec d'autres communes et le soutien de l'Autorité cantonale, Delémont les explore et poussera à leur réalisation. Le projet de nouvelle zone industrielle (ZARD), située à l'intersection de Courrendlin, Courroux et Delémont, illustre bien notre détermination.

A la fin 2003, après 8 années passées à l'Exécutif et suite à sa brillante élection au Conseil des Etats, Mme Madeleine Amgwerd a présenté sa démission. Le Conseil communal lui adresse ses chaleureux remerciements pour le travail accompli au sein du Département des finances et des écoles. Mme Amgwerd s'est fortement engagée au service de la Ville et le Conseil communal souhaite que ses nouvelles fonctions lui apportent pleine satisfaction.

Comme chaque année, le Conseil communal a pu compter sur l'appui du Conseil de Ville, des membres des commissions communales et du personnel communal pour accomplir sa tâche. Il a également apprécié le soutien des nombreuses sociétés et associations qui animent la Ville, tout comme la participation des Delémontaines et Delémontains aux temps forts de la vie publique locale. A toutes et à tous vont nos profonds et sincères remerciements.

Pierre-Alain Gentil, maire  
Rémy Meury, vice-maire  
Madeleine Amgwerd, conseillère communale  
Patricia Cattin, conseillère communale  
Gilles Froidevaux, conseiller communal  
Renée Sorg, conseillère communale  
Josy Simon, conseiller communal

Remarque : Les termes utilisés dans le présent document s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin.

# **1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE**

(responsable : M. Pierre-Alain Gentil, maire)

## **1.1 Corps électoral**

En 2003, le corps électoral s'est rendu une fois aux urnes pour se prononcer sur 2 objets, qui ont été acceptés.

### **Votation du 9 février 2003**

1) Le crédit de Fr. 3'390'000.-- destiné à la réalisation du projet « place de la Gare 2003 ».

Electeurs inscrits	:	8395
Cartes rentrées	:	2931
Bulletins rentrés	:	2926
Bulletins blancs	:	40
Bulletins nuls	:	6
Bulletins valables	:	2880
Nombre de oui	:	1474
Nombre de non	:	1406
Participation	:	34,9%

2) Le crédit de Fr. 3'063'000.-- destiné à l'aménagement de terrains et de vestiaires aux Prés Roses.

Electeurs inscrits	:	8395
Cartes rentrées	:	2931
Bulletins rentrés	:	2924
Bulletins blancs	:	26
Bulletins nuls	:	8
Bulletins valables	:	2890
Nombre de oui	:	1779
Nombre de non	:	1111
Participation	:	34,9%

## **1.2 Conseil de Ville**

Président :	M.	Michel Rion
1 <sup>ère</sup> vice-présidente :	Mme	Françoise Doriot
2 <sup>ème</sup> vice-président :	M.	Francesco Prudente
Scrutateur :	M.	Pierluigi Fedele
Scrutateur :	M.	Michel Hirtzlin
Secrétaire :	Mme	Edith Cuttat Gyger

Le Conseil de Ville s'est réuni 11 fois en 2003, ce qui représente quelque 19 heures de débats. Le taux de présence a été de 96 %.

Le Bureau s'est réuni à 20 reprises, ce qui représente environ 12 heures de débats.

Au cours de l'année, les interventions suivantes ont été déposées : 3 résolutions, 12 questions écrites, 9 interpellations, 8 postulats et 9 motions.

12 membres ont quitté cette autorité en 2003 : Mmes et MM. Catherine Gnaegi, PLR; Patrice Wannier, PLR; Germain Tirole, PCSI; Isabelle Stadelmann, PS; Frédy Klopfenstein, PS; Sandra Borruat Chételat, PS; Marie-Antoinette Charmillot, PS; David Willemin, PS; Emilie Schindelholz, CS•POP; Vincent Chételat, PS; André Burri, PDC-JDC; Jean Morgenthaler, PDC-JDC.

Le Conseil de Ville a accepté les 56 objets que lui a soumis le Conseil communal, dont 1 a été soumis au Corps électoral.

Le Bureau du Conseil de Ville a rencontré les Bureaux des Législatifs du Jura et du Jura bernois, à St-Imier.

### **1.3 Conseil communal**

Président : M. Pierre-Alain Gentil, Département de la mairie  
Vice-maire : Mme Madeleine Amgwerd, Département des finances et des écoles  
Membres : M. Rémy Meury, Département des travaux publics  
Mme Patricia Cattin, Département de la culture, de la jeunesse et des sports  
M. Gilles Froidevaux, Département de l'énergie et des eaux  
Mme Renée Sorg, Département de l'urbanisme et de l'environnement  
M. Josy Simon, Département des affaires sociales et du logement  
Secrétaire : Mme Edith Cuttat Gyger, secrétaire communale

En 2003, le Conseil communal a tenu 42 séances et le taux de présence s'est élevé à 94,6%.

### **1.4 Administration générale et Secrétariat communal**

Pour la 3<sup>ème</sup> fois, le Secrétariat communal a édité la brochure "Delémont vous accueille", document qui fournit différentes informations touchant :

- les instances officielles ;
- l'art, la culture et le tourisme ;
- les bâtiments ou locaux pour manifestations ;
- l'enseignement ;
- l'enfance ;
- les sociétés locales ;

ainsi que des renseignements d'ordre général. Ce document est bien apprécié particulièrement des nouveaux habitants et est, en principe, édité tous les 2 ans.

### **1.5 Informatique**

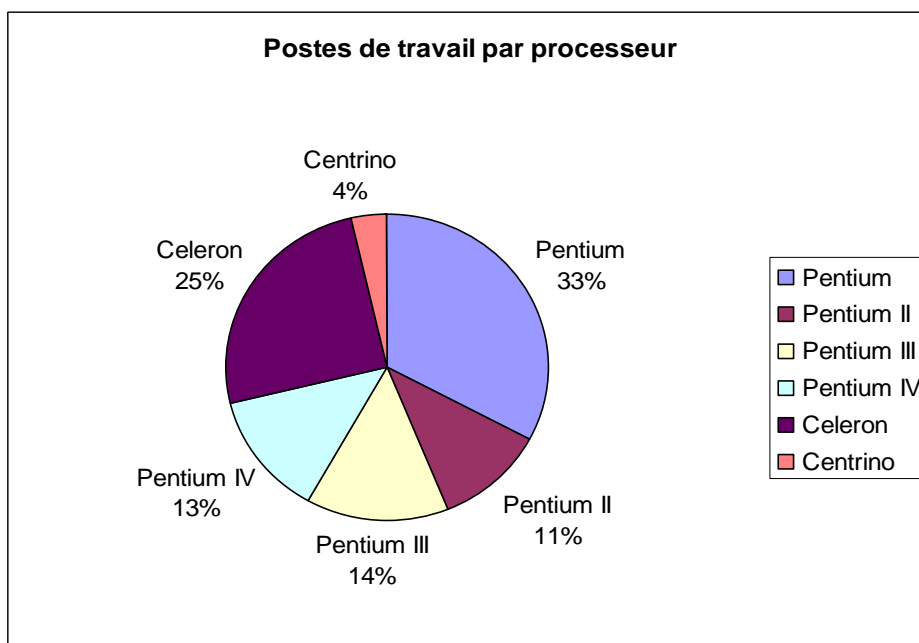
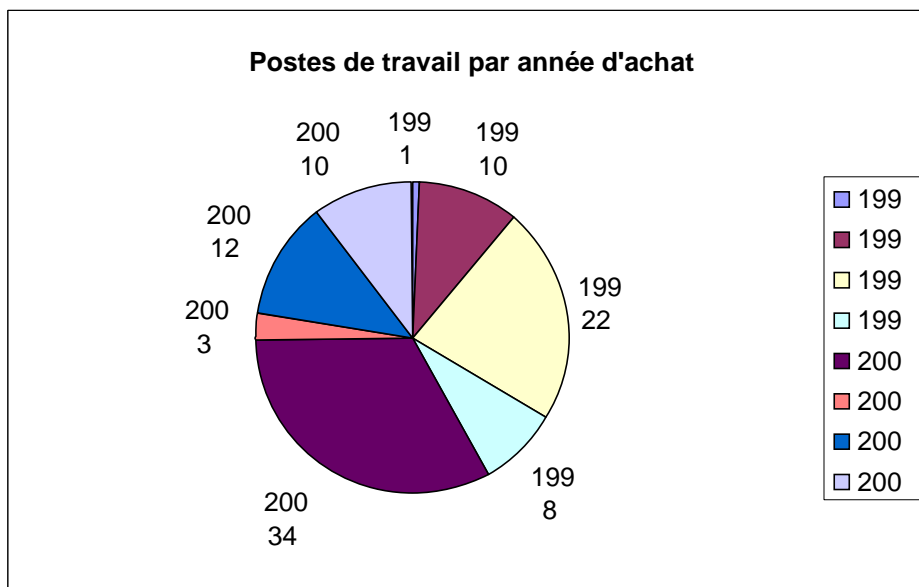
Durant l'exercice 2003 le changement du serveur de bureautique installé depuis 1998 a été effectué, celui-ci étant devenu obsolète. La migration des données de serveur à serveur s'est effectuée sans inconvénients.

Le projet SIT (système d'information du territoire) est entré en phase de réalisation, et des postes spécifiquement destinés au dessin ainsi que des licences du logiciel AutoCad Light 2004 ont été acquis. L'ancien serveur bureautique a été installé au SIT, il contient les fichiers et licences spécifiques au SIT, ceci afin d'assurer une certaine autonomie au service et de décharger le serveur bureautique des fichiers conséquents des services techniques.

Le deuxième semestre a été consacré à la maintenance et à l'inventaire automatique du parc informatique communal afin d'en assurer une meilleure gestion. Le parc informatique se compose comme suit :

#### **Municipalité :**

- 5 serveurs (3 bureautique, 1 Web, 1 Unix)
- 107 postes de travail
- 18 imprimantes réseaux



L'étude du parc nous révèle, comme l'indiquent les diagrammes ci-dessus, que 40 % des postes de travail ont été acquis avant l'an 2000 et que les exigences logicielles actuelles nécessiteront le renouvellement partiel du parc informatique.

**Ecoles primaires et enfantines :**

- 1 serveur
- 71 IMac

Il a toutefois été nécessaire de mettre à jour les différents logiciels utilisés par les enseignants, sans coût supplémentaire, et de procéder à quelques réparations.

**Collège de Delémont :**

- le parc informatique du collège n'a pas été modifié, et l'accent a été mis sur la maintenance au vu du renouvellement partiel du parc prévu pour 2004 ;
- le réseau a été augmenté à 100 Mb/s et complété pour la partie sans-fil, par 3 bornes supplémentaires, pour couvrir l'ensemble des bâtiments ;
- quelques réparations ont été effectuées sur les machines installées ;
- aucune panne ni incident perturbant n'est survenu lors de l'exercice 2003.

## **Réseau intercommunal**

La collaboration intercommunale en matière d'informatique réunissant les communes de Courroux, Courtételle, Courrendlin, Bassecourt, Vicques et Delémont, se poursuit à la satisfaction générale. Le club des utilisateurs se réunit régulièrement et permet d'améliorer la solution informatique installée.

## **1.6 Personnel**

### **Mutations**

*En raison de la Loi sur la protection des données, ces renseignements ne sont pas publiés.*

Le Conseil communal a nommé :

- Mme Henriette Schaffter au poste de chargée de mission;

11 fonctionnaires ont demandé à réduire leur temps de travail.

A fin 2003, l'effectif du personnel communal régulier de la commune municipale était de 157 fonctionnaires (151 à fin 2002). Total des emplois (équivalence à plein temps) : 139.29 et 2 basés sur le C.O.

### **Jubilaires**

Mme Carla Bianchini	a été fêtée	pour	35 ans de service;
Mme Angela Tronolone	a été fêtée	pour	30 ans de service;
M. Jean-Pierre Boillat	a été fêté	pour	25 ans de service;
M. Didier Varin	a été fêté	pour	25 ans de service;
M. Francis Blandino	a été fêté	pour	20 ans de service;
Mme Vèrène Frossard	a été fêtée	pour	20 ans de service;
M. Jean-Luc Goetschi	a été fêté	pour	20 ans de service;
M. Marcel Sauser	a été fêté	pour	20 ans de service.

### **Auxiliaires**

Le nombre total d'auxiliaires engagés durant l'année 2003 s'est élevé à 236 personnes contre 205 l'année précédente.

Plus précisément, les auxiliaires se répartissent de la manière suivante :

1. 44 (42) auxiliaires permanents (concierges, concierges d'écoles, institutrices des devoirs surveillés);
2. 192 (163) auxiliaires temporaires (maladie de longue durée, travaux exceptionnels, nettoyages des écoles, travaux de chômage).

Mme Agata Massa, concierge, a pris sa retraite;

Mme Mariannina Tronnolone, concierge a été fêtée pour 25 ans de service.

### **Apprenti-e-s**

Les apprenti-e-s (employé-e-s de commerce et bibliothécaires) se répartissent de la manière suivante :

- 5 en première année;
- 6 en deuxième année;
- 6 en troisième année.

### **Caisse maladie**

320 personnes (310 en 2002, 298 en 2001, 283 en 2000) sont assurées auprès de l'assurance collective de la Municipalité.

### **Absences**

En 2003, le nombre de jours d'absence pour cause de maladie (avec certificat) ou d'accident s'est élevé à 1'569 (2'170 en 2002, 1'419 en 2001, 1'481 en 2000, 1'092 en 1999 et 1'001 en 1998). Cinq fonctionnaires ont été remplacés pour cause d'absence de longue durée. A la fin de l'année, deux demandes AI étaient encore pendantes auprès des instances cantonales.

## Absences du personnel communal pour cause de maladie, accident, maternité et requête AI

2003

Durée de l'absence *	Ass. maladie	Ass. accident professionnel	Ass. accident non professionnel	Congé maternité	Rétroactif AI	Total des jours d'absence
<i>Absences inférieures à 3 jours (sans certificat médical)</i>	126 (151)	0	0			126 (151)
<i>Absences supérieures à 3 jours avec certificat médical</i>	1226 (1458)	182 (344)	35 (217)			1443 (2019)
<i>Total intermédiaire</i>						1569 (2170)
<i>Congé payé</i>				20 (166)		20 (166)
<i>Cas AI - (demandes en cours)</i>	471 (349)				282 (119)	189 (230)
<i>Total général</i>						1778 (2566)

\* les chiffres sont exprimés en jours/personne occupée à 100 %

Total des personnes occupées :	218	(218)
Effectif théorique ramené à un taux d'occupation à 100 % :	179	(176)
Jours d'absence totaux par le nombre de postes :	9.93	1496/179 (14.58; 2566/176)
Jours d'absence dus exclusivement à la maladie ou l'accident :	8.77	1569/179 (12.33; 2170/176)

Les chiffres entre parenthèses correspondent aux données 2002

### **1.7 Utilisation du Fonds pour le développement économique**

En 2003, le Conseil communal a prélevé Fr. 27'542.90 sur le Fonds pour le développement de l'économie. Ces prélèvements ont principalement servi aux financements suivants (chiffres arrondis) :

- Promotion du tourisme pédestre Fr. 1'500.--
- Remboursement du cours de formation à 4 guides touristiques ayant mis leur compétence à disposition de la Municipalité Fr. 560.--
- Subvention au sentier didactique Auguste Quiquerez Fr. 5'000.--
- Confection et pose de nouveaux panneaux à l'entrée de la ville Fr. 18'400.--

Au 31 décembre 2003, le Fonds était doté d'un reliquat de Fr. 95'081.10.--.

### **1.8 Archives**

#### **Généralités**

En 2003, l'archiviste a participé aux séances de la Commission de construction de l'ARTsenal, où seront installés deux locaux supplémentaires pour les archives communales en automne 2004.

Il a été nommé membre de la Commission cantonale permanente des archives pour la période administrative 2003-2006, il a participé à la séance constitutive le 12 novembre à Delémont.



## **Inventaires et instruments de recherche**

L'archiviste a dressé l'inventaire des documents iconographiques et commencé le répertoire des plans généraux et partiels de la ville et des plans des bâtiments. Il a poursuivi le traitement de la correspondance non classée (dossiers des années 1913 à 1922). Il a également réalisé un inventaire sommaire des archives de l'Association des maires et présidents de bourgeoisie du district de Delémont reçues en dépôt.

## **Versements de fonds et acquisitions**

En 2002, le Secrétariat communal a versé quelques dossiers concernant les naturalisations 1998-1999 et la Commission d'étude pour une salle de spectacle.

Les archives ont aussi reçu plusieurs brochures et ouvrages, dont cinq rapports de fouilles archéologiques et paléontologiques effectuées sur le territoire communal par le Service archéologique cantonal. Le Musée jurassien d'art et d'histoire a fait don d'une collection de la Feuille officielle du Jura bernois et du Compte-rendu des séances du Grand Conseil (1833-1940).

## **Renseignements / recherches / consultation des archives**

L'archiviste a répondu à une vingtaine de demandes de renseignements provenant de particuliers et nécessitant quelques recherches. Quinze concernaient des personnes ou des familles. En rapport avec le projet de randonnée du 1<sup>er</sup> août le long des limites communales, un inventaire des bornes limitant le territoire de la Commune au XIXe siècle a été fait à partir des procès-verbaux de reconnaissance et des plans conservés aux archives.

Sept personnes ont visité les archives à une ou plusieurs reprises pour consulter divers documents : plans de bâtiments (Château, entrepôt Rippstein, entreprise Paskowski), plans cadastraux de la Pran, registres scolaires, archives des sociétés de tir, procès-verbaux du Conseil de la période française.

## **1.9 Commission de conciliation en matière de bail**

Durant l'exercice écoulé, la Commission de conciliation en matière de bail, présidée par M. Christian Minger, a connu une nouvelle augmentation des dossiers traités de plus de 15% par rapport à 2002. Ce sont ainsi 91 dossiers qui ont été liquidés en 2003. Par le jeu des requêtes collectives, ce nombre concerne plus de 200 rapports de bail.

La Commission a siégé à 67 reprises, traitant 66 dossiers en séance de conciliation. Une affaire a nécessité deux séances, tandis que 25 affaires n'ont pas donné lieu à séance.

Sur les 66 dossiers traités en séance, 41 ont abouti à une conciliation, 16 à un échec et 8 à une décision. Dans une affaire collective, une partie des locataires a accepté une conciliation, la procédure se soldant par un échec pour le reste.

Comme l'année précédente, les affaires les plus fréquentes portaient sur des demandes de baisse de loyer. Les contestations relatives à des décomptes de charges viennent en deuxième position, loin devant les litiges concernant la résiliation du bail. Un certain nombre d'affaires portaient également encore et toujours sur des augmentations de loyer.

Hormis l'accroissement du nombre d'affaires, il sied également de mentionner ici l'augmentation importante des difficultés à faire fonctionner à satisfaction la Commission de conciliation. En effet, depuis la réforme de la justice jurassienne, les avocats sont admis aux séances de conciliation ce qui, en soi, ne pose pas de problème. En revanche, l'indisponibilité chronique des mandataires professionnels, engendrant des demandes systématiques de reports de séance, risque à terme de conduire à la fin du système de milice en vigueur. En l'état actuel des choses, vu l'important volume de travail auquel elle est confrontée et vu la nécessité de tenir les séances de conciliation dans des délais raisonnables – le délai légal étant même de trente jours – la Commission de conciliation a pris le parti de refuser les demandes de report fondées sur la simple indisponibilité des mandataires des parties. Toutefois, cela a suscité des réactions de l'Ordre des avocats auprès du ministre de la Justice.

En ce qui concerne ses membres, la Commission de conciliation n'a pas connu de changement en 2003.

## 1.10 Contrôle des habitants

*Les chiffres mis entre parenthèses sont ceux relatifs à 2002*

### Documents établis

1158 demandes de cartes d'identité suisses seules + passeports suisses seuls + combi  
20 (41) actes d'origine pour ressortissants de Delémont (non-bourgeois)

Les cartes d'identité procurent à la Municipalité un bénéfice de Fr. 25.80 pour un adulte et de Fr. 11.90 pour un enfant.

Les demandes de passeport et les demandes combi génèrent un bénéfice de Fr. 37.50 pour adultes et de Fr. 17.20 pour enfants.

Les actes d'origine procurent un bénéfice de Fr. 18.--.

### Evolution de la population en 2003

Naissances	135	(130)
Décès	132	(90)
Mariages	90	(101)
Divorces	49	(53)
Naturalisations	69	(55)

<u>Etat de la population</u>	<u>31.12.2003</u>	<u>31.12.2002</u>	<u>Différence</u>
<b><u>Suisses</u></b>	<b>8598</b>	<b>8581</b>	<b>+ 17</b>
Hommes	4005	3995	+ 10
Femmes	4593	4586	+ 7
<b><u>Etrangers</u></b>	<b>2774</b>	<b>2826</b>	<b>- 52</b>
Hommes	1489	1532	- 43
Femmes	1285	1294	- 9
<b><u>Au total</u></b>	<b>11372</b>	<b>11407</b>	<b>- 35</b>
Hommes	5494	5527	- 33
Femmes	5878	5880	- 2

<u>Année</u>	<u>Pop. totale</u>	<u>Suisses</u>	<u>Etrangers</u>
31.12.2003	11372	8598	2774
31.12.2002	11407	8581	2826
31.12.2001	11454	8619	2835
31.12.2000	11308	8532	2776
31.12.1999	11385	8611	2774
31.12.1998	11471	8667	2804
31.12.1997	11583	8792	2791
31.12.1996	11629	8819	2810
31.12.1995	11824	9007	2817
31.12.1994	11862	9133	2729
31.12.1993	11837	9156	2681
31.12.1992	11821	9206	2615
31.12.1991	11894	9230	2664
31.12.1990	11872	9240	2632

### Statistiques diverses (au 31.12.2003)

<u>Personnes en séjour</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Total</u>
Suisses	43	29	72
Etrangers + Candidats à l'asile	69	29	98
Total général	112	58	170

<u>Répartition selon état civil (population totale)</u>	<u>Hommes</u>		<u>Femmes</u>	
Célibataires	2491	(2506)	2126	(2139)
Divorcé(e)s	266	(259)	433	(403)
Marié(e)s	2471	(2488)	2463	(2477)
Marié(e)s-seul(e)s	83	(85)	68	(63)
Séparé(e)s	84	(88)	96	(113)
Veuf(ve)s	99	(101)	692	(685)

#### Répartition par confession (population totale)

Catholiques	3961	(3992)	4344	(4373)
Protestants	567	(588)	661	(669)
Autres conf. (ni catholique, ni protestant)	616	(610)	539	(538)
Sans confession	350	(337)	334	(300)

#### Répartition par lieu d'origine (suisses)

Confédérés	3675 (3717) personnes
Jurassiens	4995 (4941) personnes

<u>Répartition par permis (population étrangère)</u>	<u>Hommes</u>		<u>Femmes</u>	
Permis de séjour (CO)	3	(--)	3	(--)
Autorisation temporaire	32	(23)	38	(19)
Permis en suspens	1	(-2)	--	(--)
Permis de séjour (B)	275	(293)	300	(323)
Permis d'établissement (C)	1179	(1207)	946	(950)
Admissions provisoires	1	(-1)	--	(--)
Frontaliers	1	(11)	1	(--)

Il y a lieu de remarquer que dans tous les chiffres des "4 répartitions" ci-dessus, les personnes en séjour et les candidats à l'asile sont inclus.

### Permis pour étrangers

Encaissé auprès des intéressés	Fr. 100'430.--	(Fr. 105'028.--)
Versé au Canton	Fr. 62'931.--	(Fr. 68'229.--)
Bénéfice pour la Municipalité	Fr. 37'499.--	(Fr. 36'799.--)

Durant l'année 2003, 1163 (1309) permis pour étrangers "B et C" ont été renouvelés dans notre Commune.

Les montants mentionnés ci-dessus sont difficilement comparables avec ce que l'on connaissait jusqu'ici. En effet, pour tous les ressortissants de l'Union européenne, les tarifs ont changé.

### Ressortissants étrangers classés selon la nationalité et le nombre (y compris en séjour)

<b>Italie</b>	685	<b>Rép. Tchèque</b>	6
<b>Espagne</b>	548	<b>Thaïlande</b>	6
<b>Serbie et Monténégro (y.c. Kosovo)</b>	409	<b>Ukraine</b>	6
<b>France</b>	239	<b>Algérie</b>	5
<b>Portugal</b>	234	<b>Autriche</b>	5
<b>Turquie</b>	82	<b>Philippines</b>	5
<b>Bosnie-Herzégovine</b>	65	<b>Russie</b>	5

<b>Sri Lanka</b>	52	<b>Soudan</b>	5
<b>Macédoine</b>	50	<b>Bangladesh</b>	4
<b>Angola</b>	42	<b>Côte d'Ivoire</b>	4
<b>Cameroun</b>	39	<b>Kenya</b>	4
<b>Allemagne</b>	34	<b>Ile Maurice</b>	4
<b>Belgique</b>	33	<b>Népal</b>	4
<b>Maroc</b>	26	<b>Suède</b>	4
<b>Brésil</b>	25	<b>Tunisie</b>	4
<b>Rép. Démocratique du Congo</b>	24	<b>Albanie</b>	3
<b>Croatie</b>	16	<b>Argentine</b>	3
<b>Iran</b>	15	<b>Guinée</b>	3
<b>Irak</b>	13	<b>Madagascar</b>	3
<b>Canada</b>	12	<b>Pakistan</b>	3
<b>Pologne</b>	11	<b>Ghana</b>	2
<b>USA</b>	11	<b>Liban</b>	2
<b>Togo</b>	10	<b>Mali</b>	2
<b>Cambodge</b>	9	<b>Moldavie</b>	2
<b>Rép. dominicaine</b>	9	<b>Niger</b>	2
<b>Afghanistan</b>	8	<b>Nigéria</b>	2
<b>Chili</b>	8	<b>Pays-Bas</b>	2
<b>Cuba</b>	8	<b>Pérou</b>	2
<b>Grande-Bretagne</b>	8	<b>Sénégal</b>	2
<b>Chine</b>	6	<b>Sierra-Leone</b>	2
<b>Colombie</b>	6	<b>Syrie</b>	2
<b>Ethiopie</b>	6		
<b>Roumanie</b>	6		

Puis avec 1 ressortissant chacun : Australie, Bénin, Burundi, Cap-Vert, Haïti, Hongrie, Inde, Irlande, Japon, Nouvelle-Zélande, Rwanda, Seychelles, Uruguay, Venezuela, Vietnam.

**Soit au total : 79 (78) nationalités étrangères**

## **1.11 Jumelages**

### **Jumelage avec Belfort**

Comme de coutume, les jardiniers de la Municipalité ont participé à la décoration d'un massif à l'occasion du Marché aux fleurs belfortain. La réciprocité s'est concrétisée avec la décoration, par les jardiniers de Belfort, du massif route de Bâle / avenue de la Gare.

### **Jumelage avec La Trinidad, Nicaragua**

Dans le cadre de l'année internationale de l'eau, le Conseil communal a décidé de mener une action particulière en soutenant un projet d'adduction d'eau chapeauté par le groupe Nicaragua.

Ce projet consiste à approvisionner en eau une communauté rurale de la Trinidad. Il est devisé à \$ 28'500 dont Fr. 4'000.-- ont été versés en 2003 sur la rubrique « jumelages ». Un appel de fonds via le D'lem info a été également organisé. Le projet se concrétisera et sera financé durant les années à venir.

### **Parrainage de Riù de Mori, Roumanie**

Aucune action concrète n'a été réalisée en 2003, en raison, notamment, de la difficulté et de la complexification des formalités douanières. Toutefois, les contacts ont été maintenus par la responsable du jumelage en vue d'une action ultérieure.

## **1.12 Commission de la mairie**

### **Séances**

La commission a siégé à sept reprises en 2003. Le président, Germain Tirole, a donné sa démission et été remplacé en tant que membre par Daniel Amstutz, et par Romain Godinat à la

présidence de la commission. Une visite du cimetière a eu lieu le 9 septembre, suite à laquelle des travaux ont été entrepris au funérarium concernant les chambres froides et les chambres funéraires. La tombe du souvenir a été réalisée dans les délais et l'enveloppe financière définie. Le crédit pour le projet de la ZARD, préavisé par la commission, a été accepté par le Conseil de Ville. En 2004, la commission se penchera sur une requête demandant la création d'un cimetière musulman sur le territoire communal, ainsi que sur le thème de la violence urbaine.

### **Foires mensuelles**

	2002	2003
Janvier	20 forains	17 forains
Février	22	14
Mars	12	34
Avril	52	56
Mai	58	51
Juin	64	45
Juillet	39	39
Août	49	45
Septembre	45	47
Octobre	19	29
Novembre	28	21
Décembre	24	26
	432	424

### **Cimetière et funérarium**

Pour l'an 2003 il y a eu 130 décès sur la commune de Delémont, dont : 95 incinérations, 21 enterrements, 11 enterrements à l'extérieur de la localité et 3 dons du corps à la science.

## **1.13 Service de police**

### **Préambule**

Le Corps de la police municipale est scindé en 2 unités, l'une administrative et l'autre composée des agents en uniforme. Les deux unités sont sous la responsabilité du commissaire.

La partie administrative, composée de 3 personnes, gère la correspondance inhérente au service, les diverses autorisations de parcage, les marchés, les procès-verbaux des manifestations, les factures, la délivrance des vignettes pour les cycles et les chiens, la gestion des objets trouvés, le traitement des amendes d'ordre et le CCP. Ce service délivre également les autorisations pour les affichages et facture l'émolument y relatif. Le service au guichet fait également partiellement partie de ses tâches.

Les missions principales du personnel en uniforme (12 personnes) sont identiques aux années précédentes. Vu les bonnes expériences, le service 24 heures sur 24 avec la collaboration de la Police cantonale est reconduit.

### **Instruction**

Les agents ont suivi divers cours à l'Institut suisse de Police à Neuchâtel et Genève, notamment sur l'accueil des victimes de violences. Ils ont également participé à des instructions données par la Police cantonale. Ils ont poursuivi leur formation sur l'outil informatique. Toutes ces instructions sont suivies dans le cadre de la formation permanente.

### **Activités**

Les tâches de contrôles et de surveillance aux abords des lieux publics en rapport avec la présence de bandes de jeunes se sont poursuivies. Un groupe de travail avait été créé en 1999 en collaboration avec la Police cantonale, le Juge des Mineurs et le Procureur, afin de réfléchir aux mesures à prendre suite à plusieurs plaintes de personnes pour lésions corporelles et aux doléances des restaurateurs.

Dans le courant de l'année, deux agents ont été désignés pour effectuer un nouveau contrôle de tous les établissements publics de la ville qui n'étaient pas en ordre lors de notre premier passage en 2001, sur les plans suivants : loi sur la protection des mineurs, affichage des prix et choix de deux boissons non alcoolisées moins chères que la meilleure marché des boissons alcoolisées à quantité égale. Cette opération a permis d'établir que tous les restaurateurs de la ville étaient en ordre, hormis quelques nouveaux tenanciers qui ont été informés de leurs devoirs. Les contrôles s'étendent actuellement aux magasins qui vendent de l'alcool.

L'effort particulier pour l'éducation routière dans les écoles, ainsi que la formation de patrouilleurs scolaires, se sont poursuivis. Ce ne sont pas moins de 240 heures qui ont été consacrées à ces tâches. Nous avons également porté une réflexion avec les instances cantonales sur les possibilités d'intégrer un volet consacré aux attitudes à adopter vis-à-vis des chiens que les enfants peuvent rencontrer sur le chemin de l'école.

Le nombre des réquisitions administratives est en augmentation, 900 en 2003, 800 en 2002 contre 790 en 2001. Cela comporte notamment des actes de poursuites, des demandes de renseignements du Tribunal des mineurs, de l'Office des véhicules, rapports de renseignements et demandes de naturalisation, etc. Les dénonciations par rapport aux ordures ménagères sont stables par rapport à 2002. Le non-respect des dépôts sur les places collectrices de la ville a obligé la police locale, en collaboration avec le Service des travaux publics, à réfléchir à une action. Cette dernière s'est concrétisée par la présence d'un agent de police et d'un voyer sur chaque place collectrice durant plusieurs jours.

Le problème des gens du voyage n'est toujours pas résolu par l'Autorité cantonale. La solution intermédiaire pour l'instant, et dans l'attente d'une décision cantonale définitive, est de faire stationner les gens du voyage le long de l'A16, à la hauteur de Bassecourt. Avant l'été, la place de Bellerive sera clôturée et fermée. Elle trouvera probablement une autre affectation. L'idée est de faire stationner également les gitans suisses sur la place cantonale.

Une autre activité en nette augmentation est la pose de signalisation pour les chantiers en ville. Il ne se passe pratiquement plus une semaine sans pose ou dépose de signalisation. Le temps consacré à cette activité représente 20 semaines de travail pour un homme.

### **Quelques chiffres**

**Parcomètres** : la collecte d'argent dans les installations a produit un montant de Fr. 436.051.-- en 2003, contre 439'941.-- en 2002, avant déduction des rétrocessions pour les parcs Bellevoie, Hôpital et Coherchan. Une très légère diminution est constatée par rapport à 2002. Les diverses autorisations de parcage annuelles, les horodateurs individuels et les autorisations sur les parcs Bellevoie, Losinger et Brasserie produisent des recettes pour Fr. 63'085.--.

**Radars** : 24 contrôles radars en 2003 (12 en 2002) ont été effectués sur le territoire communal. 4766 véhicules (3244) ont été contrôlés parmi lesquels 202 (4,3 %) 77 (2,38%) en 2002 étaient en infraction. Les encaissements se montent à Fr. 26'930.-- (Fr. 8'800.-- en 2002).

**Permis de nuit** : 226 (201) permis ont été délivrés pour un montant de Fr. 22'850.-- (21'850.--).

**Chiens** : les encaissements pour la taxe des chiens se montent à Fr. 25'015.-- . On recense 460 chiens sur la commune.

**Cycles** : 1'388 vignettes ont été vendues (1'419 en 2002) pour un montant de Fr. 3'608.80. Année après année, le nombre de vignettes vendues est en diminution.

**Amendes d'ordre** : le nombre d'amendes d'ordre est en nette augmentation par rapport à 2002. Cela s'explique en partie par de nombreux contrôles effectués après la mise en route du nouveau concept de circulation en Vieille Ville. A cela s'ajoute un non-respect flagrant du stationnement payant. Ainsi, 4300 amendes ont été encaissées en 2003 pour un montant de Fr. 230'090.-- contre 2985 en 2002, pour un montant de Fr. 139'000.--. A ce montant, il faut déduire environ Fr. 10'000.-- pour des amendes d'ordre dénoncées au Ministère public et encaissées par l'Etat.

**Vente de cycles** : elle a permis de liquider plus de 56 cycles et diverses pièces pour un montant de Fr. 1'146.--, contre 61 cycles, 1 cyclomoteur et diverses pièces pour un montant de Fr. 1'950.-- en 2002.

**Soutien à des manifestations publiques** : depuis quelques années, la Municipalité apporte son soutien à des manifestations organisées en ville de Delémont. Ces manifestations sont soit des « classiques » : Fête du Peuple, Ça jazz à la Gare, Carnaval, Marché de l'artisanat, Fête de la musique, Cirques, Jura Trophée, Comptoir delémontain, Marché de Noël, etc., soit des événements ponctuels (Marchés aux puces, Journée sur la mobilité, Gay Pride, Animation Vieille Ville, etc.). Ce soutien se manifeste par des prestations des services communaux, principalement des Travaux publics, Services Industriels ainsi que de la Police locale.

Le Conseil communal accorde la gratuité des prestations lorsque la manifestation revêt un caractère de pur intérêt public (culturel, caritatif ou social notamment). La moitié des frais est encaissée lorsque cet intérêt public se double d'un aspect commercial. Enfin, la totalité des frais est perçue lorsque la manifestation a un caractère exclusivement commercial.

Pour 2003, cet appui a concerné près de 40 manifestations (39 en 2002). Le total des frais s'est monté à près de Fr. 99'111.15 (99'603.50 en 2002) et la Ville a pris à sa charge Fr. 72'185.15/72% (Fr. 60'498.--/ 61% en 2002).

**Appels téléphoniques** : près de 16'000 appels téléphoniques (15'000/41/jour en 2002) ont été réceptionnés par la police locale en 2003, soit env. 45/jour.

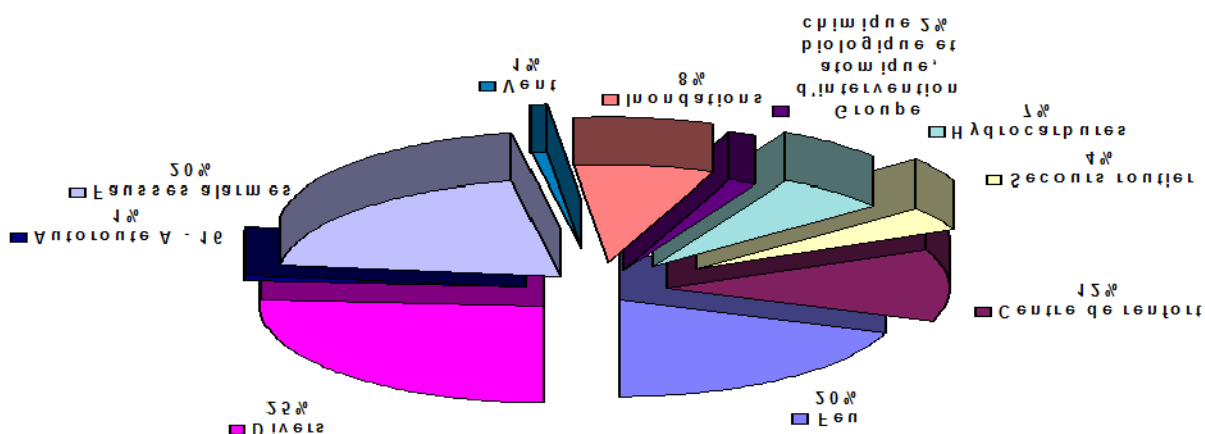
## 1.14 **Corps des sapeurs-pompiers (CSP)**

### **Nouvelle appellation**

Le Corps des sapeurs-pompiers de Delémont s'appelle désormais CRISD (Centre de Renfort d'Incendie et de Secours).

### **Une année 2003 sous le signe de l'intervention**

L'année 2003 a démontré une fois de plus toute la polyvalence du CRISD: en effet, non seulement les interventions ont été très variées, mais le CRISD est sorti souvent de la capitale pour porter renfort ou agir seul lors de feux de bâtiments, de véhicules ou encore d'accidents divers ou de pollutions (v. graphique ci-dessous).



**Centre de Renfort de Delémont en 2003**  
Les 153 interventions du

L'année 2003, « année de la sécheresse » n'a évidemment pas été particulièrement riche en inondations. Toutefois, cela ne veut pas dire que le CRISD a eu moins de travail pour tout autant, puisque les transports d'eau potable pour les fermes retirées ont augmenté.

### **Fidélité et mutations**

Les personnes suivantes ont fêté **20 ans de service** en 2003 : Cap. Didier Gunzinger et Cpl. Christian Gugger.

A la fin de l'année 2003, les personnes suivantes **ont quitté** le CRISD :

- Sgt Raphaël Ory
- Apt. Jules Hertzseisen
- Sap. Yannick Gogniat
- Sap. Thongprassert Yutthana
- Sap. José Ferreira

La Municipalité leur adresse ses vifs remerciements.

### **Un véhicule qui a été beaucoup utilisé et qui arrive au bout !**

Le remplacement du véhicule tonne-pompe (v. photo ci-dessous), qui roule depuis 21 ans (c'est le véhicule lourd qui sort le plus) devait être remplacé ; il est plusieurs fois tombé en panne et les frais de réparations deviennent de plus en plus élevés. L'Assurance immobilière, la Caisse de district et le Conseil de Ville ont décidé l'acquisition d'un véhicule tonne-pompe identique à celui du CRISP (CRIS Porrentruy). Les véhicules seront livrés fin juin 2004.



*Tonne-Pompe Magirus-Iveco, datant de 1983*

### **Loi cantonale de défense feu en vigueur en 2002 ; financement du Centre de Renfort par les communes du district dès 2003**

La nouvelle loi cantonale est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2002. A partir de 2003, les communes du district participent au financement du Centre de renfort. Une commission a été créée, sous la présidence du maire de Delémont, afin de gérer cette caisse de district.

### **Site web et clip de promotion**

Grâce au Sgt. Marius Froidevaux, informaticien de profession, le Centre de Renfort dispose d'un site Web, où le lecteur trouvera une foule d'informations : [www.delemont.ch/pompiers](http://www.delemont.ch/pompiers). D'autre part, le Sap. Pascal Bourquin, journaliste à la Télévision suisse romande, a terminé un court-métrage qui sert de promotion pour les sapeurs-pompiers des Centres de Renfort.



## **Etat-Major**

L'Etat-major en fin d'année 2003 reste inchangé et se compose comme suit : Claude Ramseier, commandant ; Didier Gunzinger, 1<sup>er</sup> vice-commandant ; Yves Burki, 2<sup>ème</sup> vice-commandant et chef matériel ; Jocelyn Donzé, Pascal Monney, Joseph Cavallo, Christophe Kaiser, Rémy Membrez, et Albert Vogel, officiers ; Jacques Marchand, fourrier et Alain Charmillot, sergent-major.

A noter que l'augmentation constante des tâches posera inéluctablement la question de la professionnalisation. Le dossier a déjà été étudié en 2003 et sera rediscuté en 2004 avec les autorités communales et cantonales.

## **1.15 Protection civile**

### **Etat-Major**

L'Etat-Major de l'organisation de la protection civile s'est réuni le 17 décembre 2003, pour un rapport d'un jour, avec pour tâche l'organisation dans les différents services, la répartition des effectifs respectifs, l'organisation des cours cantonaux et communaux. L'Etat-Major a été informé des nouvelles lois et ordonnances qui entreront en vigueur en 2004. L'Office fédéral de la protection civile, en présence du chef communal, a procédé à l'évaluation (optimisation de maintien de la substance) des constructions de la Blancherie et de St-Michel. Une offre de la maison Rossé, Moutier, a été présentée relative à l'extension des installations d'antennes dans les postes de commandement.

Une commission cantonale de travail a été créée dans le but de réaliser un projet de regroupement des communes. Le chef communal est membre de cette commission.

M. Hubert Jaquier, chef du Service des renseignements a démissionné au 31 décembre 2003.

M. Jean-Jacques Ott, chef du Service atomique et chimique a été libéré de ses fonctions au 31 décembre 2003 après plus de 20 ans.

### **Service cantonal de la sécurité et de la protection**

Le Canton du Jura a organisé en 2003 différents cours d'instruction, auxquels des incorporés de la Ville ont été convoqués. Ces cours représentent 40 jours de service.

### **Exercices communaux et cours cantonaux**

Quatre cours de maintenance pour le contrôle périodique des constructions de la Blancherie et de St-Michel se sont déroulés en 2003, soit au total 34 jours de service.

Le chef de la protection civile a dirigé le cours communal, qui s'est déroulé à Châtillon pour la finition du sentier didactique. Il a également organisé et dirigé un cours à Pleigne pour la réalisation d'un sentier panoramique.

M. Fabrice Burrus, chef du service a fonctionné comme instructeur au cours de préposés qui s'est déroulé à Porrentruy.

### **Locations**

Quelques sociétés civiles ont utilisé les installations de la protection civile de la Blancherie.

### **Essai des sirènes**

L'essai des sirènes de la protection civile été effectué et aucune défaillance n'a été signalée.

Dès 2004, toutes les sirènes du canton devraient être équipées d'un système de télécommande à distance ; ce dispositif sera financé par la Confédération. Une enquête sera faite par le canal du dossier des sirènes, pour déterminer les emplacements.

\* \* \* \* \*

## **2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT**

(Responsable : M. Josy Simon, conseiller communal)

### **Introduction**

L'année 2003 a été marquée dans le domaine social par une décision importante du Conseil communal, celle d'abandonner la revendication d'une délégation de compétence communale pour décider de l'aide sociale.

Pour rappel, la nouvelle loi sur l'action sociale entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2002, a cantonalisé l'aide sociale, Porrentruy et Delémont conservant leur autonomie pour 3 ans, jusqu'à fin 2004. Si cette autonomie comporte des avantages, elle comporte aussi des inconvénients qui ont conduit le Conseil communal, dans le cadre du bilan, à exprimer son renoncement à une prolongation de la délégation. Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, c'est donc le Service cantonal de l'action sociale qui décidera de l'aide sociale pour la population delémontaine. La Commune, par le Service des affaires sociales et du logement, gardera toutefois en vertu de la loi un rôle de préavis et devra assumer différentes tâches administratives.

La nouvelle loi sur l'action sociale a contraint la Ville à demander la reconnaissance d'utilité publique et l'autorisation d'exploiter la Maison de l'enfance. Nous attendons ces décisions comme l'autorisation officielle d'ouvrir 25 places supplémentaires de crèches qui a reçu déjà du canton un accord de principe.

En 2003, le Département a commencé une réflexion sur l'institution d'un "chèque service" pour favoriser la protection sociale des personnes qui effectuent des travaux domestiques.

### **2.1 Logement**

La Délégation du logement réunissant la Mairie, le Service de l'urbanisme et de l'environnement et le Service des affaires sociales et du logement s'est réunie à 3 reprises en 2003, sans compter les réunions de travail en sous-groupes. La Délégation a poursuivi sa réflexion dans le domaine de la rénovation et de la réhabilitation du patrimoine bâti, en lançant notamment une enquête auprès de certains propriétaires.

La Délégation s'est occupée aussi de l'agrandissement de la Maison de l'enfance puisque le Conseil de Ville et le Canton ont accepté l'augmentation du nombre de places d'accueil (25) pour les enfants, augmentation qui requiert des surfaces et volumes supplémentaires.

### **2.2 L'aide sociale**

En ce qui concerne le nombre de dossiers traités, il y a lieu de relever que 159 (121 en 2002) nouvelles décisions ont été prises en 2003 pour 2 refus. Il y a 347 (335) dossiers d'aide sociale ouverts. Le service gère en outre 2 (4) dossiers de personnes en âge AVS vivant en institution.

La conjoncture économique et le chômage ont évidemment une influence sur l'évolution du nombre de dossiers et les chiffres qui précèdent expriment bien les difficultés économiques actuelles.

### **2.3 Les mesures tutélaires**

L'activité tutélaire comprend toutes sortes de mesures (tutelle, curatelle, retrait d'autorité parentale et/ou de la garde, placement, etc.) qui visent la protection des adultes et des enfants, soit en tant que personnes (maladie, maltraitance, etc.), soit en tant que propriétaires et détenteurs de biens. Souvent, la mesure a pour but de protéger les deux aspects.

Au 31.12.2003, le registre de l'Autorité tutélaire compte 267 dossiers (247 au 31.12.02). En 1995, il y en avait 169 ! Cette augmentation importante se manifeste essentiellement dans le secteur éducatif (curatelle de droit de visite par exemple) et dans les curatelles privées de gestion.

- 44 (43) tutelles officielles;
- 22 (20) tutelles privées;
- 105 (97) curatelles officielles;
- 72 (63) curatelles privées;
- 1 (1) conseil légal officiel;
- 2 (2) conseils légaux privés;
- 4 (5) surveillances éducatives;
- 17 (16) autorités parentales prolongées.

En l'an 2003, 10 (18) conventions d'entretien d'enfants ont été rédigées et proposées aux parents non mariés, conventions homologuées ensuite par l'Autorité tutélaire. La possibilité pour les parents non mariés d'assumer conjointement l'autorité parentale commence d'être connue et d'intéresser les parents. De plus en plus d'informations sont demandées à ce sujet.

Dans les curatelles privées figurent les curatelles assumées par le responsable du Service des affaires sociales et du logement dans le cadre d'action en paternité, en désaveu et en divorce avec représentation des enfants.

## **2.4 Allocations de fin d'année**

Pour obtenir une allocation, le revenu AVS pour personne seule était de Fr. 15'360.- et pour couple de Fr. 20'480.-. La fortune déterminante était de Fr. 20'000.- pour personne seule (Fr. 30'000.- /couple) pour un impôt anticipé de Fr. 70.- pour personne seule (Fr. 105.-/couple).

Ainsi ont été versées :

- 190 allocations pour un montant de	Fr.	88'420.--
- 36 allocations à des personnes séjournant en home pour	Fr.	8'360.--
Soit un total de	<b>Fr.</b>	<b>96'780.--</b>
		=====

## **2.5 Bourses et prêts**

Des bourses d'étude ont été versées pour un montant de Fr. 89'142.30 (Fr. 116'092.75). La subvention de la Confédération est de 48 % (Fr. 38'640.-- en 2003).

3 (3) prêts ont été accordés pour un montant total de Fr. 30'900.-- (Fr. 34'000.--).

Fr. 5'431.-- (Fr. 8'202.-) ont été versés à la Caisse communale en remboursement.

## **2.6 Commission des affaires sociales**

La Commission, présidée par Mme Régine Ramseier, a siégé 3 fois en 2003 pour traiter :

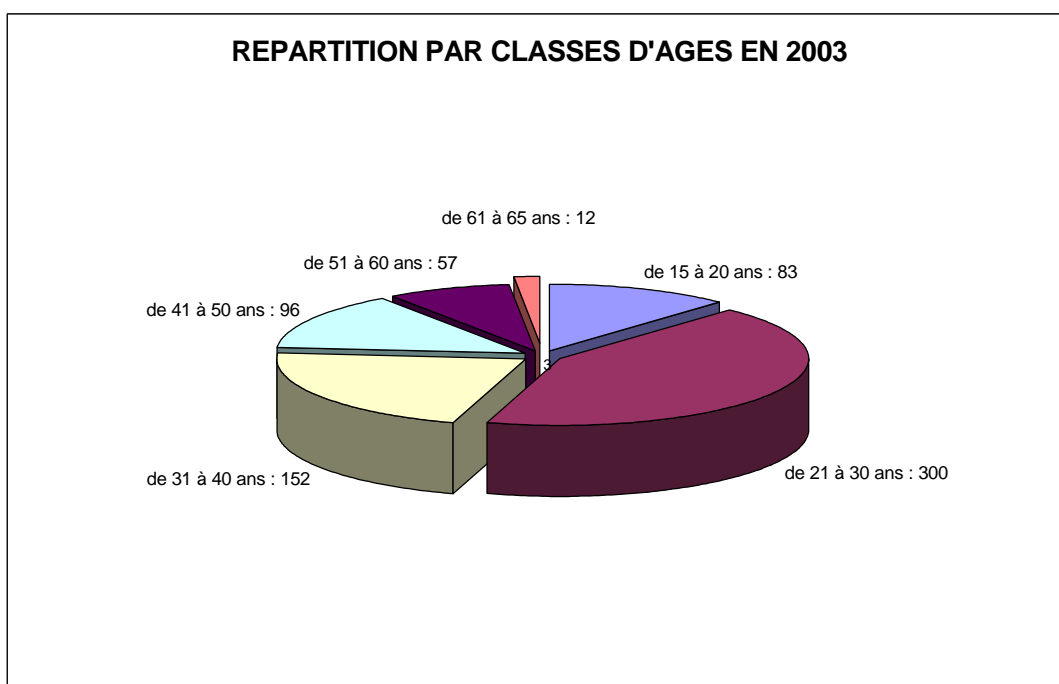
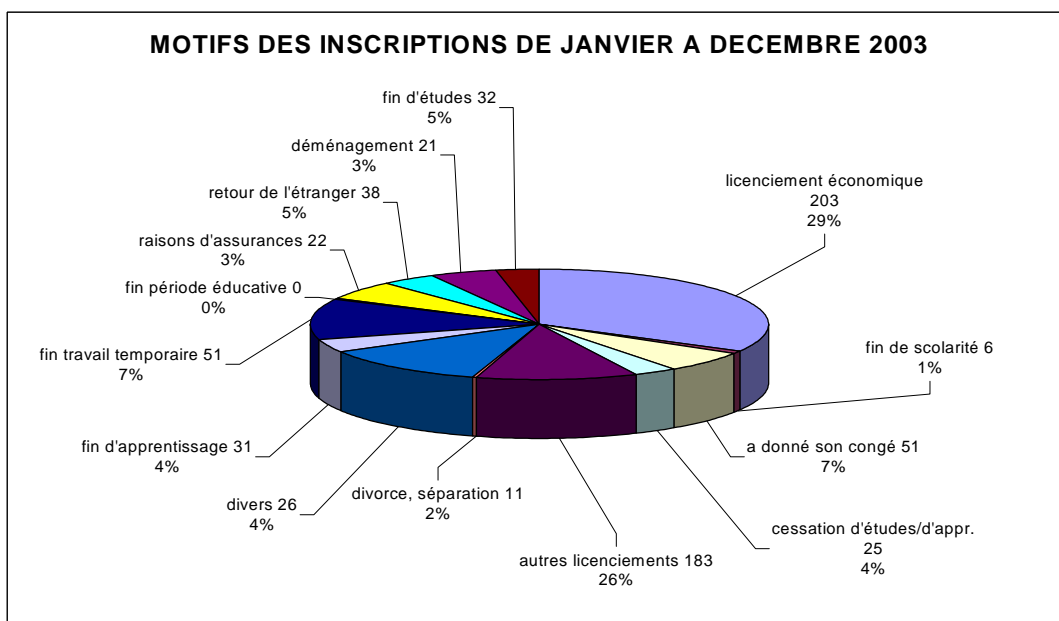
- du budget
- du crédit cadre de Fr. 150'000.-- en faveur des sans-emploi
- de la Maison de l'enfance, en particulier de l'augmentation des postes d'éducatrices et du nombre de places d'accueil (25)

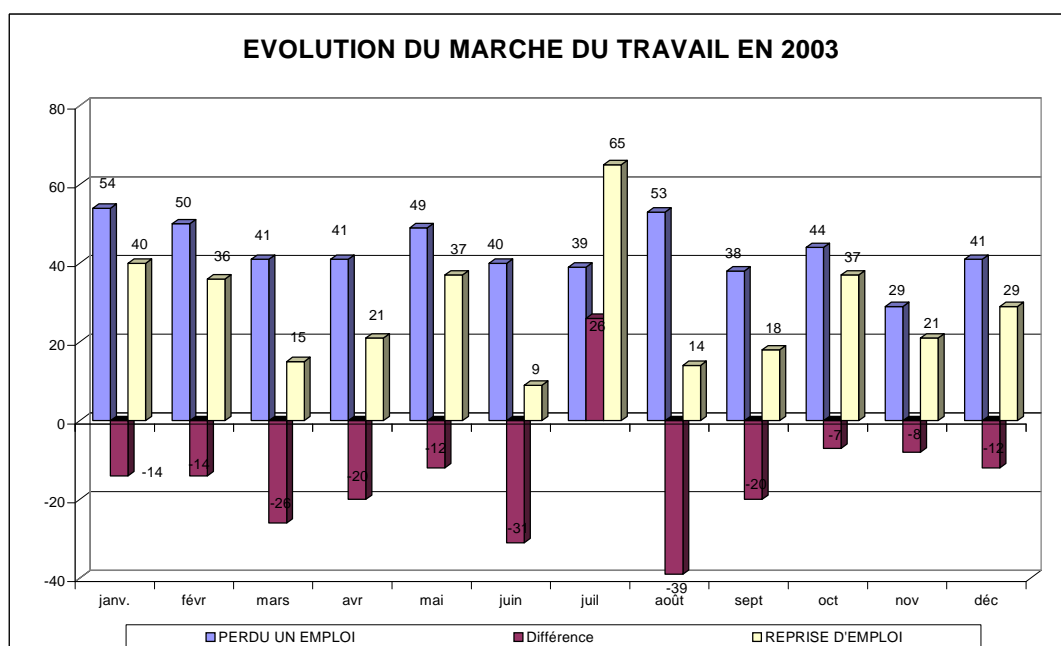
La participation des membres aux séances a été de quasi 100 %.

## 2.7 Office de l'emploi

Au 31 décembre 2003, le chômage en ville de Delémont touchait 10,2% de la population active, soit 614 personnes tandis qu'au début de l'année, il se situait à 8,8%, soit 530 personnes. Durant l'année, 700 personnes se sont inscrites à l'assurance-chômage, 342 ont retrouvé un emploi, d'autres entrant dans les POC (programme d'occupation cantonaux), quittant la localité ou le pays.

Plusieurs sans emploi ont été placés dans le cadre de mesures actives: 10 personnes ont bénéficié de contrats d'insertion communaux. Les tableaux qui suivent donnent encore quelques informations utiles.





## 2.8 Agence communale AVS

Au 31 décembre 2003, le nombre de bénéficiaires de rentes AVS/AI versé par la Caisse de compensation du canton du Jura se montait à 1757 (1712), celui des rentes pour impotent à 90 (83) et celui des prestations complémentaires à 663 (658).

Le nombre des affiliés à la Caisse de compensation et Caisse d'allocations familiales (sociétés, personnes de conditions indépendantes ou sans activité) s'élevait à 1900 (1817). Durant l'année, l'agence a transmis 253 nouvelles demandes d'affiliations et 391 (298) demandes de rentes AVS/AI ou autres.

Toutes les autres tâches de l'agence, principalement le contrôle des certificats d'assurances AVS/AI, des demandes d'allocations familiales, des déclarations de salaires des employeurs, ont été exécutées selon les directives.

Le personnel a assisté régulièrement aux séances d'informations données par la Caisse de compensation.

## 2.9 Maison de l'enfance

### Personnel

Le poste éducatif resté vacant à la Gar'onze, et assumé par des remplaçantes, a été mis au concours. Une éducatrice de la petite enfance a été engagée en juin.

La cuisinière de la Gar'onze, arrivée à l'âge de la retraite, a été remplacée par un cuisinier professionnel dès le mois d'août.

L'éducatrice auxiliaire de la Gar'onze a commencé sa formation en emploi à l'Institut pédagogique de Lausanne (IPGL). Six jours par mois une éducatrice assure son remplacement.

Le remplacement d'une éducatrice en congé de maternité à la Ludovie a été couvert par une de nos fidèles remplaçantes.

La Maison de l'enfance accueille toujours des stagiaires des écoles de formation d'éducateurs de la petite enfance : IPGL, EESP, Centre Pierre-Coullery. Malheureusement, l'EESP supprime sa formation d'EPE (éducateur-trice de la petite enfance) en été. Avec la création des HES, nous pouvons suivre des stagiaires préalables d'éducateurs spécialisés ou animateurs.

Les stages de courte durée, appelés stages d'observation, exigés par les HES sont dorénavant réservés aux futurs EPE. L'organisation de ces stages représente une charge non négligeable pour la directrice, en raison des exigences formalistes des HES.

La collaboration avec le Service civil nous a permis d'accueillir à nouveau un civiliste. Celui-ci a commencé depuis une formation d'éducateur. La collaboration avec l'Ecole de Courtemelon se poursuit également. Nous avons accueilli des stagiaires de première et deuxième année et, pour la première fois, une apprentie de troisième année à la Ludovie.

L'Office du chômage a placé deux personnes à la Maison de l'enfance, secteur intendance, pour une période de 6 mois. Sans cette aide de ménage, le personnel de maison aurait de la peine à exécuter toutes les tâches dévolues.

### Crèche la Ludovie

En 2003 la crèche a accueilli 93 enfants de 2 mois à 5 ans.

Trois d'entre eux présentaient des difficultés d'ordre psychologique. Ceci a impliqué de nombreux contacts et entretiens avec leurs parents, le CMP, le SEI, l'ORME, des pédiatres, des logopédistes et le SSRD.

Dès mars 2003 nous avons créé un nouveau groupe d'enfants à la Ludovie. Nous avons fonctionné dès cette date comme suit :

Nurserie : 6 enfants âgés de 2 mois à 1 an avec 1 nurse et 1 stagiaire.  
 Trotteurs : 8 enfants âgés de 1 an à 2 ans avec 1 éducatrice et 1 stagiaire  
 Berlingots : 11 enfants âgés de 2 ans à 3 ans avec 1 éducatrice et 1 stagiaire  
 Artistes : 11 enfants âgés de 3 ans à 5 ans avec 1 éducatrice et 1 stagiaire

2 groupes séparés pour les plus grands sont plus bénéfiques pour les enfants et les adultes.

<u>NURSERIE</u>	<u>TROTTEURS</u>	<u>BERLINGOTS</u>	<u>ARTISTES</u>
2 enfants à 100%	2 enfants à 100%	4 enfants à 100%	6 enfants à 100%
--	1 enfant à 80%	1 enfant à 80%	2 enfants à 80%
1 enfant à 70%	--	--	2 enfants à 70%
3 enfants à 60%	1 enfant à 60%	2 enfants à 60%	5 enfants à 60%
2 enfants à 50%	--	5 enfants à 50%	2 enfants à 50%
2 enfants à 40%	3 enfants à 40%	2 enfants à 40%	9 enfants à 40%
--	2 enfants à 30%	4 enfants à 30%	3 enfants à 30%
4 enfants à 20%	5 enfants à 20%	1 enfant à 20%	17 enfants à 20%
<b>Total : 14 enfants</b>	<b>Total : 14 enfants</b>	<b>Total : 19 enfants</b>	<b>Total : 46 enfants</b>

23 enfants ont quitté la Ludovie après les vacances d'été ;

sur ces 23 enfants, 15 ont rejoint la Gar'onze.

26 inscriptions ont été faites du mois d'août au mois de décembre.

Il y a :  
 - 11 familles étrangères dont les enfants fréquentent la Ludovie ;  
 - 13 familles monoparentales ;  
 - 10 familles qui ont 2 enfants inscrits ;  
 - 6 familles qui ont des enfants inscrits à la fois à la Ludovie et à la Gar'onze.

10 enfants viennent des communes avoisinantes :

- 4 enfants de Courroux  
 - 1 enfant d'Undervelier  
 - 1 enfant de Develier  
 - 1 enfant de Rossemaison  
 - 1 enfant de Courtételle  
 - 1 enfant de Grenzach  
 - 1 enfant de Coeuve

Comme chaque année, La Ludovie a organisé quelques activités :

- en février : le cortège de Carnaval
- au mois de juin : le pique-nique canadien
- en avril : la course aux œufs de Pâques
- en décembre : la fête de la St-Nicolas.

Toutes ces activités sont fortement appréciées par les enfants et les parents.

Durant les vacances scolaires, des activités particulières sont organisées telles que : piscine, visite du zoo de Bâle, pique-nique en forêt, visite de musées, etc.

### **Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) – La Gar'onze**

Quelques chiffres : - 93 enfants ont fréquenté la Gar'onze  
- 9 enfants ont quitté la Gar'onze dans le courant de l'année  
- 15 enfants sont arrivés de la Ludovie

Ecoles : - 38 enfants de classes enfantines  
- 51 enfants de classes primaires  
- 4 enfants en école spéciale (Villa Blanche et Pérène)

Tous ces enfants fréquentent environ 25 classes, ce qui représente des contacts avec 25 enseignant(e)s.

Plusieurs rencontres entre écoles et Gar'onze ont été organisées pour des enfants présentant des difficultés de comportement et (ou) d'apprentissage. Ces rencontres associent souvent le SSR, le CMP et l'AEMO.

Inscriptions: - 9 plein temps  
- 9 temps partiel  
- 18 occasionnellement (1 fois par semaine)  
- 7 en dépannage

Familles: - 37 enfants viennent de familles monoparentales  
- 23 enfants de familles étrangères  
- 20 enfants de famille mixte (suisse et autre)  
- 14 fratries à la Gar'onze  
- 8 fratries sur les deux institutions

Un seul enfant habite une autre commune.

Nous n'avons malheureusement pas pu accueillir tous les enfants de la liste d'attente à la rentrée scolaire. Certaines demandes ont pu être satisfaites avant Noël.

Le cuisinier confectionne toujours les repas de la classe Delta voisine. Cette année : 4 enfants et un adulte

Les activités de la Gar'onze varient peu. Le bus nous permet de découvrir de nouveaux lieux, ceci exclusivement les mercredis après-midis et pendant les vacances. Pour la troisième année consécutive, un camp a été organisé au Creux-des-Biches. La fête de Noël a été remplacée par la fête de Saint-Nicolas et "décentralisée" dans un refuge de Courfaivre, une vraie réussite.

Dès les vacances de Pâques, nous avons soulagé la Ludovie dont le nombre d'enfants débordait des normes certains matins : les futurs écoliers de la Ludovie sont venus ainsi passer régulièrement à la Gar'onze les matinées de 9 à 11h. Cette expérience étant très enrichissante pour tout le monde, nous la renouvellerons l'année prochaine.

## **2.10 Intégration des étrangers**

Depuis 2002, la Commune fait un effort particulier dans le domaine de l'intégration des étrangers, effort soutenu financièrement par la Confédération et le Canton.

En 2003, elle a mandaté l'Ecole Tremplin pour mettre sur pied des cours de français de différents niveaux et des cours visant à faire mieux connaître notre pays et ses institutions, ses us et coutumes.

En 2003, 57 personnes de 29 pays ont suivi 298 périodes enseignées.

\* \* \* \* \*



### **3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

(responsable : Mme Patricia Cattin, conseillère communale)

#### **3.1 Généralités**

Les travaux de la 1<sup>ère</sup> étape de rénovation des piscines finalisés, le groupe de travail pour la 2<sup>ème</sup> étape s'est remis au travail. Il étudie principalement la rénovation du grand bassin, le changement du système informatisé des entrées, la rénovation de la ventilation des salles de sports, du restaurant et de la cuisine ainsi que la rénovation de l'anneau d'athlétisme et de la place de jeux attenante.

Les commissions de construction pour l'aménagement des terrains et des vestiaires aux Prés-Roses ont été constituées et sont encore actives afin de permettre la mise à disposition des vestiaires et des terrains de football, secteur D, après les vacances scolaires d'été.

Suite au dépôt d'un postulat au Conseil de Ville par la commission « No Limits » du Conseil delémontain des jeunes pour l'étude de l'aménagement d'un skate-park, un groupe de travail chargé d'examiner ce dossier a été désigné par le Conseil communal.

Le programme de législature 2001-2004 est presque entièrement réalisé. Reste à finaliser les études pour l'installation de gradins à la salle des fêtes du Comptoir ainsi que pour l'aménagement d'un skate-park.

#### **3.2 Sports**

##### **Commission des sports**

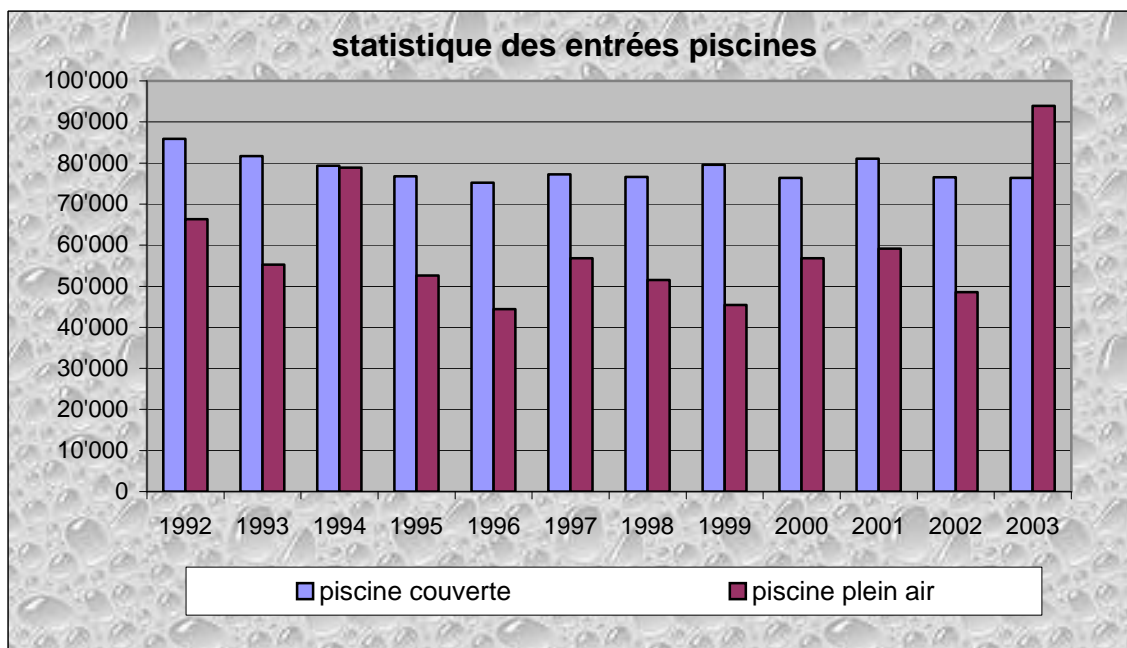
La Commission des sports, présidée par M. Michel Rion, s'est réunie à 9 reprises. Le taux de participation demeure élevé.

Elle a donné son préavis sur les propositions de désignation des mérites sportifs, à l'intention du Conseil communal.

Elle a élaboré, à l'intention du Conseil communal, des critères d'attribution de subventions aux sociétés locales sportives.

La Commission des sports est représentée dans les Commissions de construction des vestiaires et d'aménagement des terrains aux Prés-Roses, la Commission de construction « rénovation des piscines » ainsi que dans le Groupe de travail « aménagement d'un skate-park ».

## Centre Sportif



La réalisation de la 1<sup>ère</sup> étape des travaux de rénovation des piscines ainsi que la canicule ont largement contribué à l'excellente affluence du public à la piscine plein air.

### **3.3 Culture**

#### **Commission de la culture**

La Commission de la culture présidée par M. Alphonse Poupon s'est réunie à 8 reprises.

Les sujets suivants ont été discutés :

- choix de la salle du Comptoir pour l'installation de gradins amovibles et décision de consulter les partenaires pour avoir leurs opinions ;
- étude approfondie pour réactualiser les subventions versées aux sociétés culturelles, examens de différents critères et décision de réactualiser en douceur les subventions versées annuellement sur la base des rapports d'activités des sociétés et des réponses à un questionnaire ;
- rapports d'activités des bibliothèques, de la ludothèque et du CCRD.

### **3.4 Jeunesse**

#### **Commission de la jeunesse**

La commission, présidée par M. Christophe Egger, s'est réunie à 6 reprises.

Elle a traité le postulat, « Conseil delémontain des Jeunes, revalorisation du statut du CdJ et de ses membres » déposé par le groupe CS•POP. Elle a examiné des solutions pour valoriser le CdJ et pour favoriser la participation des jeunes aux prises de décisions.

Elle a décidé de marquer la Journée des droits de l'enfance par le lancement d'une campagne de sensibilisation autour du thème « Journée sans TV ». Une affiche a été éditée pour l'occasion. Les différents services communaux (bibliothèques, Ludothèque, Centre sportif) ont proposé des activités afin de susciter une réflexion dans le but de regrouper les familles ailleurs que devant la télévision.

La Commission de la jeunesse est représentée dans la Commission de construction du Centre de la Jeunesse et de la Culture aux Anciens Abattoirs ainsi qu'au Groupe de travail « Aménagement d'un skate-park.

### **Comité des colonies du Creux-des-Biches**

Le Comité, présidé par Mme Dominique Allemann, a organisé 2 colonies en juillet pour les élèves delémontains ;

Le Service culture, jeunesse et sports s'occupe de la location du bâtiment du Creux-des-Biches. Cela représente 2'575 nuitées.

### **Conseil delémontain des Jeunes**

34 candidats ont été élus pour la législature 2003-2004.

A la suite du dépôt d'un postulat déposé par le groupe CS•POP, les animateurs ont participé aux discussions sur la revalorisation du CdJ. Dans le cadre de cette réflexion, élaborée avec différents partenaires s'occupant de la jeunesse, les améliorations suivantes ont été mises en place :

- informations générales sur le CdJ dans les écoles sur des panneaux d'affichage réservés uniquement à cet effet;
- informations sur les travaux des commissions également affichées dans les écoles sur des panneaux réservés à cet usage;
- présentation du CdJ sur le site internet de Delémont;
- organisation d'un cours de formation en 2004 à l'intention des animateurs.

2003 a été une bonne année au niveau de la fréquentation, de l'ambiance et des projets développés.

Le CdJ a vécu un grand moment, lors de la séance du Conseil de Ville au cours de laquelle les jeunes ont développé, avec brio, un postulat en faveur d'un skate-park. Ils ont été très écoutés, et leur postulat a été accepté à l'unanimité. Ceci démontre l'intérêt de nos élus pour le CdJ, et prouve aux jeunes qu'ils ont réellement leur place dans la vie communale.

Les projets suivants ont été réalisés en 2003 :

- fête des quinze ans du CdJ et récolte d'argent en faveur de Luca Mongelli
- organisation d'un jeu de piste à Bambois
- demande d'aménagement au Conseil de Ville pour l'aménagement d'un skate-park, création d'un groupe de travail
- campagne de sensibilisation pour l'aménagement d'un skate-Park.

## **3.5 Bibliothèques et Ludothèque**

### **Bibliothèque de la Ville**

En 2003 : la Bibliothèque de la Ville de Delémont a vécu une année 2003 empreinte d'ouverture, de partage, de rencontres et de découvertes. Les utilisateurs ont utilisé activement les services de la Bibliothèque (+ 6% de lecteurs), en particulier les delémontains (+ 9%, conséquence de la gratuité) et les personnes du troisième âge (+ 45% depuis 1998, grâce sans doute à notre campagne d'information initiée chaque année depuis 5 ans) ; de même les activités du prêt, en particulier les résultats de l'ouverture d'été et du mercredi matin sont très positifs. D'autres données démontrent l'accroissement des sollicitations au service de prêt : 836 réservations, 264 propositions d'achats, 3369 rappels, 1708 connexions à internet et 7042 copies.

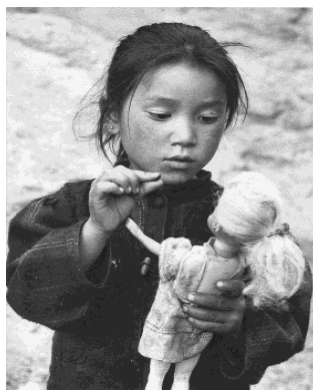
De nombreux thèmes ont ainsi occupé nos journées durant l'année 2003 : le travail de diplôme "A la découverte de Jean-Paul Pellaton" et de nouveaux aménagements internes ; la réorganisation de la salle de lecture ; la collaboration avec les services de l'administration communale et cantonale ; la participation à l'Association jurassienne de bibliothécaires et à la Commission de coordination cantonale des bibliothèques ; un engagement intense dans le domaine de la formation ; la gestion scientifique et technique de la base de données des bibliothèques

municipales ; la constitution, la gestion et l'exploitation de collections multiples ; la défense du rôle régional de la Bibliothèque (la BVD est inscrite dans la répartition des charges des communes-centres) et tant de menues tâches indispensables à un véritable service public de proximité !

Animations : le public a répondu très favorablement à la diversité de l'offre en matière d'animations en 2003 : émotions et passion avec l'exposition "Himalaya - Rencontres", photographies de Catherine Lanève ; souvenirs et découvertes avec l'exposition "Ces chanteurs que l'on dit poètes", photographies de Fabrice Gaiffe en collaboration avec l'Association Le Temps des cerises et la Maison pour tous de Beaucourt ; reconnaissance et différences avec l'exposition sur l'Homosexualité à travers les siècles, en partenariat avec les organisateurs de la Pride 2003 ; engagement et résonance avec l'exposition "Shéhérazade et Révolution" et la conférence de Laurence Deonna sur le métier de reporter ; réflexion et partage avec l'exposition sur l'illettrisme "Illettrisme, merci de faire passer le mot" avec l'Association "Lire et écrire" ; échanges avec la conférence du professeur Jean Retschitzki sur le thème de la télévision en liaison avec l'Association de parents d'élèves (APEDE), et ce dans le cadre de la Journée des Droits de l'enfant. Nous avons collaboré avec de multiples institutions et pris le parti d'aborder des thèmes engagés : l'illettrisme, la guerre, ou l'homosexualité par exemple. Les nombreux échos du public ont été extrêmement positifs et nous incitent à poursuivre dans notre mission de médiation et de sensibilisation à l'évolution permanente de notre société.

Bibliothèque Espace Ouvert : dans notre beau projet "Delémont, une ville très livre", il reste encore à relever cinq défis : la réalisation de l'exposition "A la découverte de Jean-Paul Pellaton", accompagnée d'une plaquette, d'une exposition virtuelle et d'un dossier pédagogique ; une réflexion globale autour de notre service d'accueil ; l'étude de la mise à jour de notre système de gestion informatisée : les travaux de la Commission de coordination cantonale des bibliothèques, de l'Association jurassienne de bibliothécaires et les projets de l'Assemblée interjurassienne ; enfin la réalisation de l'étude "La lecture accessible à tous".

Au niveau de la lecture, les delémontains peuvent être fiers des ressources mises à leur disposition et nous remercions les autorités politiques de leur soutien important. Mais il est aussi impératif de préserver l'offre actuelle et la Ville de Delémont doit continuer à favoriser la culture du livre et des médias. Encore plus en ces temps économiques difficiles et dans une région périphérique, "les bibliothèques et les services d'informations jouent un rôle clé dans le développement économique et culturel en donnant le libre accès aux ressources essentielles de l'information et du savoir. Par leur contribution au maintien de la liberté intellectuelle, à la sauvegarde des valeurs démocratiques et aux droits civils universels, ils encouragent la cohésion sociale en veillant à la satisfaction des besoins d'usagers sans aucune discrimination." Extrait du Plan d'action des bibliothèques suisses, sept. 2003". La Bibliothèque de la Ville a et aura un rôle toujours plus essentiel à assumer auprès de nos concitoyens !



## **Bibliothèque des Jeunes**

L'année 2003 a été marquée par les 30 ans de la Bibliothèque des jeunes : du 7 novembre 2003 au 18 janvier 2004. Exposition « Du mot à l'image » : 28 illustrateurs de Wallonie et de Bruxelles au Musée jurassien d'Art et d'Histoire à Delémont. Michel Van Zeveren, auteur-illustrateur belge : animation avec des classes au Musée jurassien. A la Bibliothèque des jeunes : Isabelle Laville, conteuse ; Richard Delavy accompagné de Patrick Marmy, chanteurs-musiciens.

### **Animations**

Les animations ou expositions suivantes se sont déroulées tout au long de l'année : Exposition Eaux vives (Année internationale de l'eau) ; Les handicapés (Année européenne des handicapés) ; Les adolescents (différents documents exposés les concernant).

### **De nouveaux services**

Dans le cadre des 30 ans, deux nouveaux services sont offerts au public. L'heure du conte qui a lieu une fois par mois de novembre à mars et le prêt des histoires pour le kamishibai. La plupart des histoires sont commandées dans le commerce ; l'autre partie ayant été créée par des classes des écoles enfantines et primaires du Jura. Ces deux nouveaux services ont beaucoup de succès.

*La Chenille* : Jeunesse et médias. Arole (Association de littérature pour l'enfance et la jeunesse) a créé une animation intitulée « La Chenille ». Elle s'adresse aux jeunes enfants de 3 à 4 ans des crèches et garderies. La bibliothèque s'y est intéressée et actuellement, un lot de livres, placé dans les poches d'une chenille en tissu, circule dans les crèches jurassiennes.

Les classes primaires de Delémont continuent de participer au Prix Chronos et au Prix enfantaisie.

Quelques chiffres : 1934 lecteurs actifs – 1400 documents achetés – 1450 documents éliminés – 89'960 documents prêtés – 21'245 documents constituent le fonds – 39 visites de classes – 22 heures d'ouverture hebdomadaire.

## **Ludothèque**

Pour la ludothèque, 2003 sera placé sous le signe de l'informatique. L'acquisition d'un programme destiné aux ludothèques n'est pas chose aisée, les propositions sur le marché sont rares. L'un des seuls disponibles en Suisse romande au début de l'année 2003, était celui de "Koala Web", petite société du canton de Vaud. Le programme présente d'incontestables avantages par rapport à celui utilisé jusque là, cependant sa mise en route et son adaptation ont posé de nombreux problèmes qui ont eu de fâcheuses conséquences puisqu'une partie des données statistiques a été perdue.

Les chiffres ci-après découlent donc en partie d'évaluations.

### **Activités 2003 :**

- le Loto de la semaine blanche a rencontré un vif succès ;
- les ludothécaires ont participé aux journées d'échanges et d'organisation régionale et à l'assemblée générale de l'Association suisse des ludothèques ;
- la mise à disposition d'un toboggan et d'un petit avion devant le café "au 2 du Pont" dans le cadre du 9<sup>ème</sup> anniversaire de LARC (Caritas) et mise à disposition de cette aire de jeu pour l'été 2003 ;
- Troc de la ludothèque en collaboration avec la brocante en vieille ville est très apprécié ;
- la participation à "une journée sans ma voiture" animation dans la rue qui a connu un beau succès ;
- pour la journée des droits des enfants, "une journée sans télévision", la ludothèque a fermé le service de prêt et organisé un après-midi de jeux pour non-voyant ;
- tout au long de l'année les vitrines sont décorées selon certains thèmes, présentation des jeux, etc.

La ludothèque en chiffres :

Utilisateurs actifs : 968

Ville de Delémont 59%      Autres localités : 41%

Accessibilité

Durée d'ouverture : 858 heures

Offre : 3045 jeux

Prêts annuels : 15'180 jeux

### **3.6 Galerie Paul-Bovée**

Le comité, présidé par M. Jean-Marie Bouduban, s'est réuni à 6 reprises pour préparer les expositions suivantes :

Christa Huber, Jacqueline Chaignat, Marie-Jéhanne Donzé, Jean-Claude Kunz, Gilbert Pauli, Pierre-Alain Michel, Jurg Gabele.

A chacune de ces expositions, il a été enregistré entre 300 et 400 visiteurs.

La Galerie a reçu 7 œuvres, conformément aux conditions d'exposition.

\* \* \* \* \*

## **4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX**

(responsable : M. Gilles Froidevaux, conseiller communal)

### **Préambule**

L'eau est un défi global qui nous concerne tous. Les ressources en eau sont réparties de manière inégale : quatre-vingts pays dans lesquels vivent 40 % de la population mondiale sont actuellement confrontés à de sérieux problèmes d'eau. L'Asie, l'Afrique du Nord et le Moyen Orient sont particulièrement concernés. L'eau potable est une denrée rare et précieuse. Selon les experts, sept millions de personnes meurent chaque année de maladies pouvant être liées à la consommation d'eau. 1,4 milliard d'êtres humains vivent sans avoir accès à une eau potable en quantité et en qualité suffisante.

A Delémont, au plus fort de la canicule, le service des eaux a distribué des quantités record d'eau potable. Durant plusieurs jours, 7'000 m<sup>3</sup> journaliers (7 millions de litres, soit 892 litres par habitant) étaient livrés. En outre, la fourniture d'eau d'appoint aux communes de Soyhières et de Rossemaison a été importante. Les investissements, consentis par nos concitoyens ces dernières années ont ainsi trouvé pleinement leurs justifications durant cette période météorologique exceptionnelle que d'aucuns prédisent qu'elles vont se répéter de plus en plus souvent.

### **4.1 Commission de l'énergie et des eaux**

La Commission de l'énergie et des eaux a tenu 3 séances sous la présidence de M. Jean-François Gnaegi.

### **4.2 Service des eaux**

#### **Météorologie**

L'année 2003 restera dans toutes les mémoires comme une année de canicule et de sécheresse d'une ampleur encore jamais vue depuis qu'il existe des relevés météorologiques. Les quantités de précipitations ont été nettement insuffisantes par rapport à la moyenne.

<b><u>Adduction d'eau</u></b>	en 2003	en 2002
La Doux	861'000 m <sup>3</sup>	875'000 m <sup>3</sup>
Develier	390'000 m <sup>3</sup>	721'000 m <sup>3</sup>
Rondez I	311'000 m <sup>3</sup>	34'000 m <sup>3</sup>
Rondez II	146'000 m <sup>3</sup>	85'000 m <sup>3</sup>
Forages	71'000 m <sup>3</sup>	32'000 m <sup>3</sup>
Total	<u>1'779'000 m<sup>3</sup></u>	<u>1'747'000 m<sup>3</sup></u>
<b>Eau vendue</b>	<b>1'274'500 m<sup>3</sup></b>	<b>1'237'000 m<sup>3</sup></b>

Après plusieurs années de baisse régulière nous constatons une hausse significative des ventes liées à "l'effet canicule 2003".

#### **Interventions- réalisations**

- La première étape des travaux de la Place de la Gare s'est déroulée sans trop de problèmes.
- Le lotissement "Louvière-nord" a été entièrement équipé.

- L'équipement du secteur "Mexique-ouest" a été terminé le 1<sup>er</sup> semestre.
- Le détournement des conduites lié au projet A16 a été terminé et les conduites mise en service de façon définitive.
- Le vétuste tronçon de canalisation devant les SID a été assaini et la chambre de partage rénover.
- Les tronçons défectueux de la rue du Temple et du Faubourg des Capucins ont été chemisés.
- La rue de la Carpière a été totalement assainie en collaboration avec d'autres réseaux.
- De nombreuses nouvelles maisons familiales ont été raccordées au réseau et d'anciens branchements d'immeuble remplacés.

### **Fuites d'eau**

Les conditions climatiques ont sans doute influencé les fuites qui enregistrent un nouveau record historique avec **64 interventions** en urgence.

La seule consolation de ce regrettable phénomène est qu'il touche l'ensemble des réseaux européens : les autres villes sont dans la même situation !

### **Qualité de l'eau**

La qualité de l'eau a été excellente durant toute l'année et le Laboratoire cantonal n'a rien signalé d'anormal. La désinfection par rayons U.V est opérationnelle sur tous les sites et donne satisfaction.

A noter que la source de la Doux garde des traces de pesticides du passé. Les quantités sont en dessous des normes et en constante diminution.

La collaboration avec le vaste projet "NAQUA" des Autorités fédérales se poursuit dans d'excellentes conditions.

Les résultats d'analyses figurent sur le site Internet de la Municipalité.

Un crédit de Fr. 550'000.-- a été voté en vue de la mise en conformité de notre réseau suite à l'audit effectué par le chimiste cantonal. Cela fait suite à la mise en place de l'assurance-qualité exigée par la nouvelle législation sur les denrées alimentaires. La canicule, et par conséquent l'impossibilité de mettre hors service certaines installations, a retardé quelque peu le programme.

### **Divers**

La nouvelle télégestion fonctionne bien et l'ensemble du personnel d'intervention est peu à peu instruit à son fonctionnement qui nécessite encore quelques mises au point.

Le partenariat avec les deux communes à qui nous fournissons de l'eau se déroule sans problème (Rossemaison et Soyhières).

En cette Année mondiale de l'eau, nous avons organisé des expositions, des visites de classe et notre présence au Comptoir delémontain a été fort appréciée et a permis de satisfaire la curiosité de nombreux citoyens.



## **4.3 Service de l'électricité**

### **Les achats**

Les achats d'énergie à notre fournisseur FMB Energie SA se sont montés à 72'128'000 kWh (71'281'000 kWh en 2002), cette légère progression est malheureusement plus imputable à la canicule qu'à une réelle reprise économique.

### **Tarif**

En vue de fidéliser la clientèle importante des SID, le Conseil de Ville a approuvé l'adhésion de la Ville à la société Youtility SA, qui regroupe une cinquantaine de distributeurs locaux d'énergie électrique (des services industriels communaux pour la plupart). Cette société a pour but de coordonner les achats ainsi que le développement de produits, de services et de prestations de support.

Grâce à cette adhésion, les SID ont pu entrer en discussion avec les 9 plus grandes entreprises de la place industrielle delémontaine (celles qui consomment plus d'un million de kWh par année) afin de leur proposer des contrats personnalisés, établis sur une durée de 5 ans en fonction de leur courbe de consommation. Les conditions tarifaires sont avantageuses.

Les discussions ont été pour la plupart concluantes. Le Conseil communal sera ainsi en mesure de signer dans le courant de l'année 2004 de nouveaux contrats d'énergie électrique avec les clients importants des SID. L'objectif de fidélisation des grands clients des SID est ainsi rempli à satisfaction.

### **L'éclairage public**

La maintenance et l'amélioration de l'éclairage public en ville est une tâche importante assumée par les Services industriels. Nous modernisons peu à peu ce réseau en installant des lampes de plus en plus performantes sur le plan énergétique. Les décorations de Noël sont toujours très appréciées par le public. Le vandalisme est malheureusement toujours présent, surtout le long de la Sorne.

### **Les principales réalisations**

- Nettoyage sans coupures des stations transformatrices en collaboration avec les FMB.
- Mise en place d'un 2<sup>ème</sup> transformateur à la station Piscine afin de satisfaire la demande de l'entreprise "Interprox".
- Pose d'un buffet de distribution au nouveau bâtiment commercial des CFF à la Place de la Gare.
- La vétuste ligne aérienne du Palastre a été supprimée et le réseau mis sous terre.
- Le lotissement Louvière-nord a été réalisé.
- Pose de l'éclairage au lotissement "Mexique-ouest".
- Installations de nombreux provisoires pour les manifestations. Rappelons que, selon la loi, une installation provisoire doit avoir les mêmes garanties de sécurité qu'une installation normale.
- De nombreuses nouvelles maisons familiales ont été raccordées au réseau.

## **ORNI**

Sous ce sigle se cache la dénomination "d'Ordonnance fédérale sur la protection contre le rayonnement non ionisant". Il s'agit de prévenir la limitation des émissions des champs électriques et magnétiques dans les lieux sensibles. Une série de station transformatrice devra être modifiée et un crédit de Fr. 250'000.-- a été voté à cet effet par le Conseil de Ville.

## **Les dérangements**

Le réseau haute tension n'a pas connu de perturbations durant l'année en cours.

### **Basse tension**

8 avril : câble du Camping touché lors des travaux.

4, 10 juin : 2 déclenchements chez Interprox suite à une surcharge, mais sans dégâts.

27 juin : câble du pompage Porte-au-Loup défectueux.

12 juillet : 3 fusibles sautent à la station Préfecture, sans doute la canicule, mais cause réelle inconnue.

18 juillet : câble de la Louvière abîmé par l'entreprise exécutant les travaux.

Quelques autres défauts mineurs ont été détectés sur des câbles d'éclairage public.

## **Comptoir 2003**

Pour la première fois, nous avons été présents au Comptoir delémontain sur un site "multi-fluides" en partenariat avec FMB, EDJ et Régiogaz. La formule a été un succès et nous avons ainsi encore mieux pu nous faire connaître et avoir un contact direct avec nos abonnés. L'expérience sera sans doute reconduite à l'avenir.

## **Avenir des réseaux**

Après l'échec de la loi sur la libéralisation du marché de l'électricité le 22 septembre 2002, les Autorités fédérales ont repris l'examen du dossier. Constatant que l'évolution de la législation fédérale en matière de libéralisation des marchés de l'énergie n'a pas encore trouvé son épilogue et que de nouvelles échéances sont annoncées probablement pour 2005 déjà, la Commission spéciale « Avenir des SID » a poursuivi ses activités.

Partant du principe que, dans un marché ouvert, les SID ne sauraient offrir des produits compétitifs sans transformation de leurs structures et de leurs habitudes, la commission examine les principales formes juridiques que pourraient revêtir les SID.

Deux scénarios sont envisagés : la transformation des SID en société anonyme, et le maintien du statut actuel des SID moyennant une adaptation des compétences pour leur permettre de mieux réagir aux exigences du marché.

La Commission rendra son rapport définitif au Conseil communal durant le premier semestre de l'année 2004. Celui-ci contiendra une recommandation s'agissant de la forme juridique à mettre en place (SA ou statut actuel avec modifications).

## **4.4 Service du gaz**

### **Généralités**

L'année 2003 a représenté le huitième exercice de Régiogaz SA. Comme l'année dernière, nous constatons que la distribution de gaz naturel par Régiogaz SA a sensiblement augmenté, en raison notamment des efforts des communes actionnaires de densifier les réseaux communaux.

Les résultats obtenus sont le fruit d'une excellente collaboration installée entre les communes et Régiogaz SA. Ils illustrent également le dynamisme des organes dirigeants de la société, des collectivités actionnaires et du personnel administratif et technique de Régiogaz SA. Ces résultats nous incitent à parier sur l'avenir.

Toutefois, pour affronter sereinement l'avenir et assurer la stabilité financière à long terme de Régiogaz SA, la densification et le développement du gaz naturel dans notre région doivent demeurer l'objectif prioritaire de notre société et de ses partenaires. C'est dans cette perspective que le Conseil d'administration a décidé de participer aux travaux d'un groupe de travail constitué en collaboration avec la société Energie du Jura SA (EDJ) et chargé d'intensifier les ventes de gaz naturel dans la vallée de Delémont. De nouveaux contacts ont été établis avec les autorités des communes non desservies par le gaz naturel afin d'envisager la possibilité d'étendre le réseau de gaz naturel. En outre, la société participe à une réflexion engagée avec EDJ SA et la Ville de Delémont en vue de construire une station de remplissage publique de gaz naturel carburant à Delémont. Un groupe de travail évalue en ce moment les possibilités de développer le recours au gaz naturel carburant à des fins de protection de l'environnement et de diversification énergétique.

A l'avenir, de plus en plus de véhicules rouleront avec ce carburant écologique. Pour les distributeurs de gaz naturel, ce carburant constitue une diversification intéressante.

### **Politique tarifaire et résultats**

Comme les autres années énergétiques, l'exercice 2003 a été assez mouvementé au point de vue tarifaire. Les annonces de hausse et de baisse des tarifs se succèdent à un rythme régulier. Dans la mesure de ses possibilités, le Conseil d'administration reste fidèle à sa politique, qui consiste à offrir à sa clientèle des tarifs stables et avantageux, en ne répercutant les variations de prix que lorsque les mouvements sont significatifs et se confirment dans la durée. Cette politique est rendue difficile par la nécessité de conserver une marge bénéficiaire de la société pour financer ses activités.

Ces variations ne sont pas toujours faciles à expliquer à la clientèle ayant choisi le gaz naturel pour bénéficier de la stabilité de son prix. Par rapport aux concurrents de la société, cet avantage commercial de la stabilité des prix n'a pas pu être exploité aussi intensément que le Conseil l'aurait souhaité.

Les ventes de Régiogaz ont progressé de 10% en 2003 et 76 nouvelles installations ont vu le jour, contre 54 l'année dernière, pour une puissance équivalente.

La marge bénéficiaire a poursuivi sa progression. Elle a passé de Fr. 908'449.-- en 2002 à Fr. 1'176'877.-- (Fr. 682'348.-- en 2001). Les décisions du Conseil d'administration de ne pas reporter toutes les augmentations tarifaires subies ont pénalisé la marge bénéficiaire.

### **Principales réalisations**

Les conditions climatiques très clémentes du mois de février ont permis la poursuite des travaux d'équipement du lotissement "Les Erlignes" et de terminer ce chantier entrepris l'année précédente plus rapidement que prévu, celui-ci sera suivi par la pose d'une conduite sous le nouveau trottoir aménagé à la rue des Moissons.

C'est au mois de mars qu'a débuté la viabilisation du lotissement "Louvière-nord" dont l'achèvement est programmé pour le mois de novembre. 19 parcelles seront ainsi pré-équipées en infrastructure gazière, très rapidement les premiers bâtiments ont vu le jour.

Les projets de réfection de la surface de la rue Franche, rue des Fauvettes et des Arquebusiers, nous ont permis d'assainir ou d'étendre le réseau dans ces différents secteurs.

Toute information complémentaire peut être obtenue dans le rapport d'activité 2003 de Régiogaz SA.

#### **4.5 Service de l'énergie**

Comme en 2002, le Service communal de l'énergie a été particulièrement actif en 2003. Il a mis la touche finale à la conception directrice et plan directeur de l'énergie. Ce document – une première en Suisse pour une Ville – a été mis en consultation auprès des milieux concernés. Les résultats de cette procédure de consultation sont très largement positifs. L'accueil a été favorable et les options retenues ont toutes été validées.

La conception directrice et plan directeur de l'énergie est un outil de planification et de gestion ; afin d'être utilisé et valorisé au mieux il ne doit pas rester figé mais est destiné à évoluer et à être adapté régulièrement. Pour faciliter sa mise à jour et son adaptation, il comporte deux parties distinctes :

- présentation de la situation actuelle et des objectifs généraux de la Ville pour les 10 années à venir ;
- programme d'actions et fiches de mesures établis en vue d'atteindre les objectifs généraux.

Le Conseil de Ville adoptera les principes directeurs et les objectifs fixés pour les 10 prochaines années. Le Conseil communal sera compétent pour la mise en œuvre du plan directeur. Dans ce cadre, il validera le programme d'actions et les fiches de mesures.

Afin d'exploiter au mieux le plan directeur de l'énergie, une évaluation annuelle sera menée en regard des actions réalisées, de l'évolution de la situation en Ville de Delémont ainsi que des nouvelles lignes directrices de la politique énergétique et des nouveaux objectifs fixés au niveau cantonal et fédéral.

La conception directrice et plan directeur de l'énergie seront présentés au Conseil de Ville au printemps 2004.

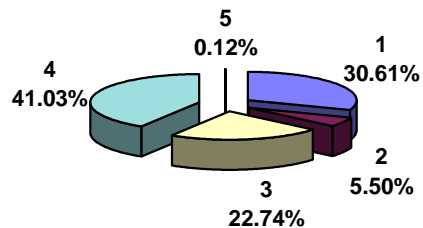
Outre l'élaboration de ce document, le Service de l'énergie a réalisé les tâches suivantes :

- Contrôle des immeubles communaux et diverses interventions énergétiques dans une dizaine de bâtiments.
- Relevé hebdomadaire et mensuel de la consommation de la plupart des immeubles communaux, suivi énergétique, intervention éventuelle.
- Elaboration d'une brochure d'information « le chauffage, le bon choix » pour informer les citoyens des possibilités réelles de chauffage alternatif.
- Organisation de la journée « En ville, sans ma voiture ! » du 22 septembre en collaboration avec d'autres services communaux.
- Présentation de véhicules électriques.
- Mise à jour du catalogue des mesures pour l'audit annuel du Label *Cité de l'énergie*, adaptation de ce catalogue aux normes européennes.
- Elaboration d'une pré-étude pour la réalisation d'une centrale hydroélectrique sur la Sorne à la hauteur de la Grande Ecluse, étude de trois variantes (cette centrale pourrait produire entre 500'000 et 600'000 Kwh, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité d'environ 140 foyers).

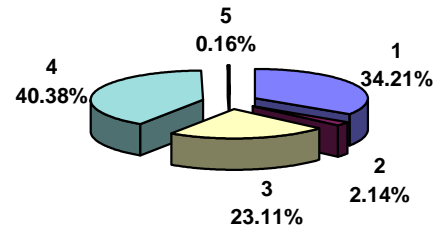
## VENTES D'ENERGIE ELECTRIQUE 2003

	Haut Tarif	Bas Tarif	Total	%	Jour	Nuit
1. Ménages, artisanat et petits commerces	18'247'398	2'595'489	20'842'887	30.61	34.21	17.59
2. Ménages chauff. élec. par accumul. nocturne	1'140'963	2'604'173	3'745'136	5.50	2.14	17.65
3. Hôtels, restaurants et grands magasins	12'328'058	3'154'425	15'482'483	22.74	23.11	21.38
4. Industries et Hôpital	21'541'223	6'402'465	27'943'688	41.03	40.38	43.39
5. Divers (chantiers)	83'730	103	83'833	0.12	0.16	0.00
	<b>53'341'372</b>	<b>14'756'655</b>	<b>68'098'027</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>

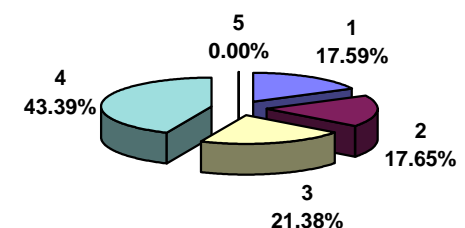
Vente totale kWh en %



kWh de jour en %

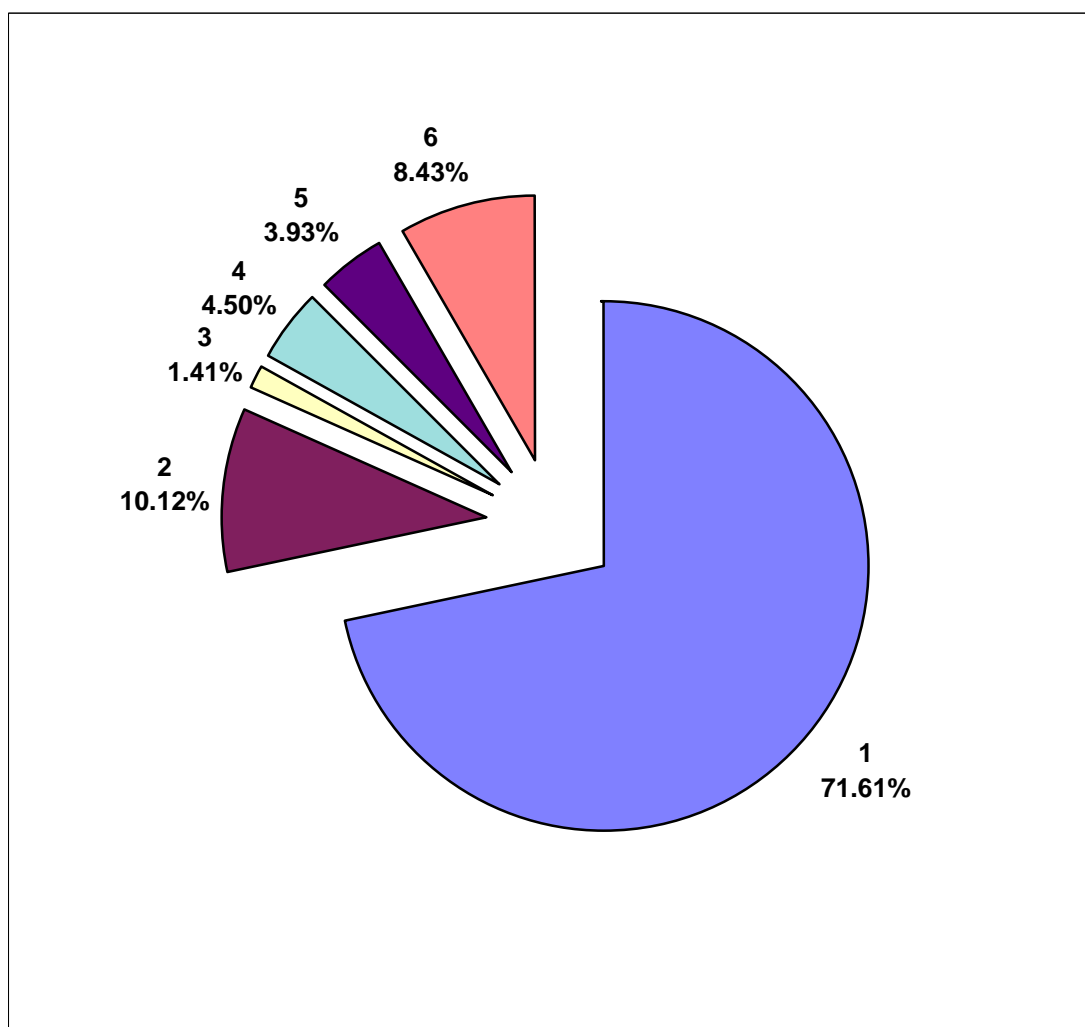


kWh de nuit en %



## STATISTIQUE DE LA CONSOMMATION DE L'EAU A DELEMONT

2003

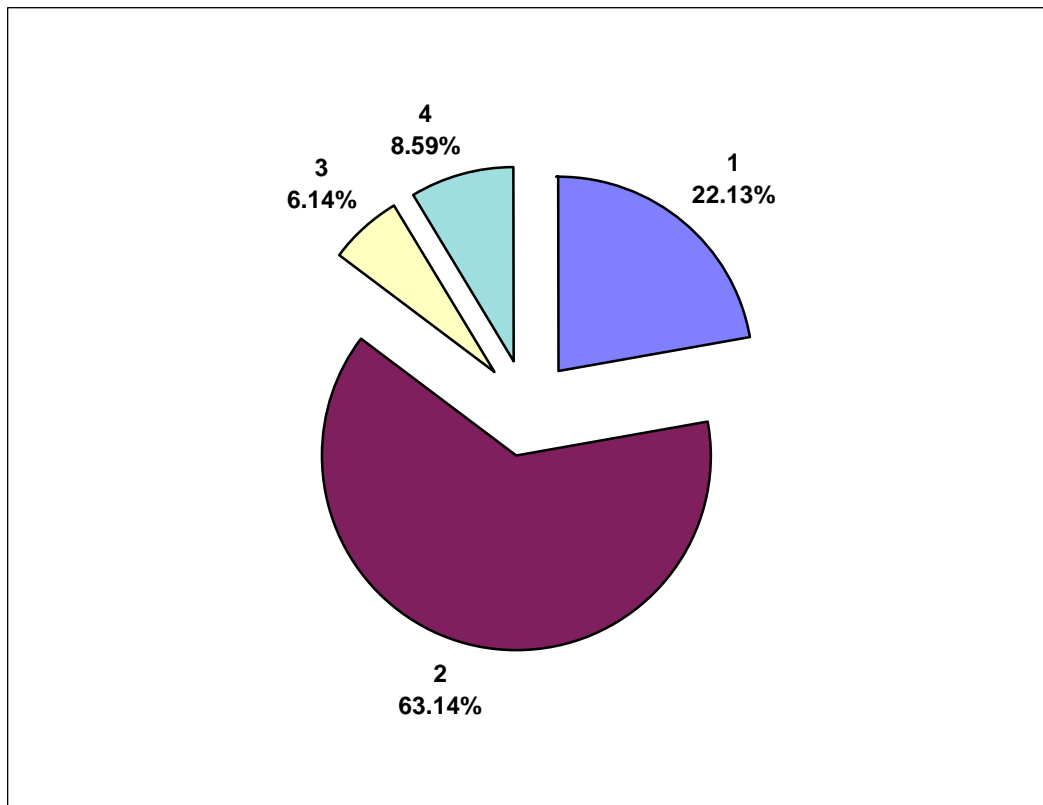


<b>1</b>	Eau facturée	1'274'000 m3
<b>2</b>	Fontaines	180'000 m3
<b>3</b>	Communes, tiers	25'000 m3
<b>4</b>	Pompier, nettoyage, route, arrosage, constructions	80'000 m3
<b>5</b>	Purge du réseau, trop plein	70'000 m3
<b>6</b>	Pertes, fuites, différence de mesure	<u>150'000 m3</u>
	<b>Adduction totale</b>	<b><u>1'779'000 m3</u></b>

# BATIMENTS COMMUNAUX 2003

## CONSOMMATIONS D'ENERGIES ET D'EAU

	2003		2002	
	kWh	M3	kWh	M3
1 Electricité	1'773'967		1'542'987	
2 Gaz	5'061'723		4'989'936	
3 Huile de chauffage	492'128		636'230	
4 Carburant véhicules communaux	688'996		697'540	
5 Eau		74'664		65'641



Remarque : Lors de températures inférieures à moins 5 °, les chauffages interruptibles sont basculés sur le mazout (exemple : Château).

\* \* \* \* \*

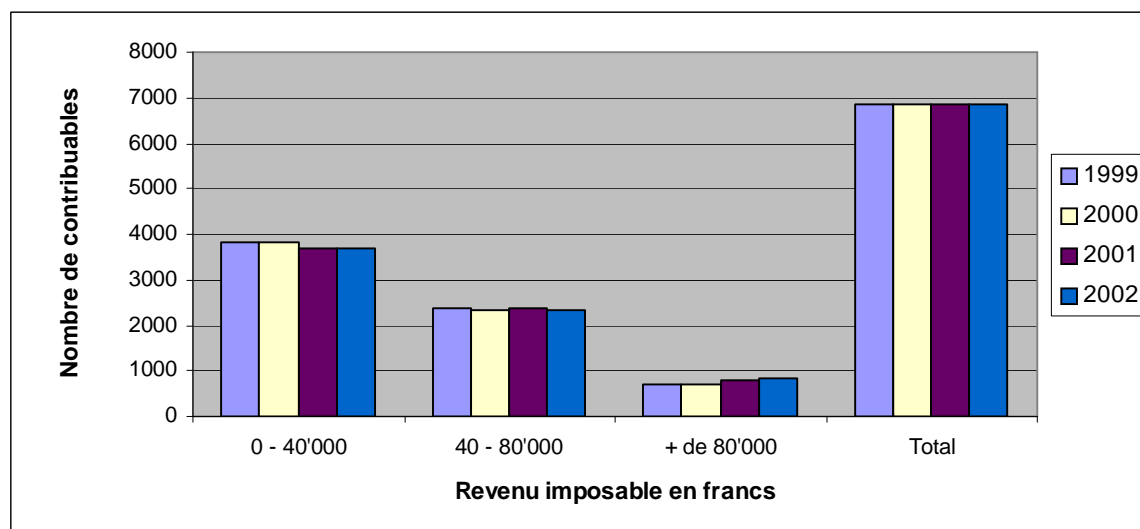
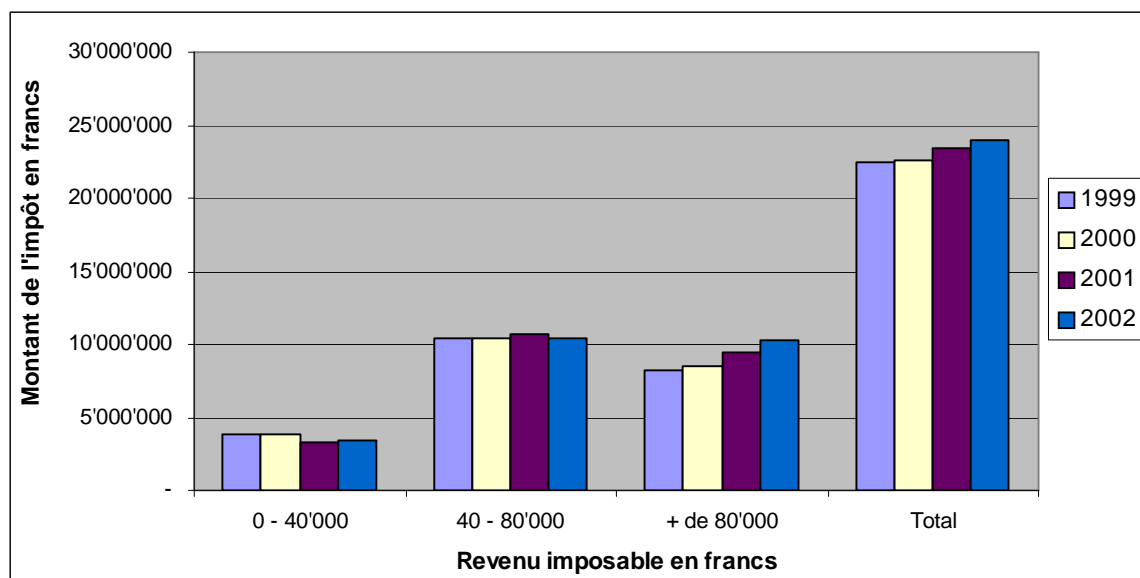
## 5. DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES ECOLES

(responsable : Mme Françoise Collarin, conseillère communale)

Le travail habituel du Département des finances, budget et comptes, facturation, comptabilité générale, caisse, tenue des registres des impôts et du cadastre n'a pas subi de bouleversement en 2003. C'est pourquoi avant de parler, comme le veut la tradition, des déclarations d'impôts et du travail des commissions rattachées au département, le présent rapport commentera quelques données sur la fiscalité delémontaine.

### 5.1 Statistiques et comparaisons fiscales

Le graphique ci-dessous illustre de manière schématique le partage de la fiscalité selon les revenus et la population. Les statistiques plus détaillées ci-après, donnent l'évolution de la fiscalité pour différentes catégories de personnes (célibataires – mariés sans enfant – mariés avec enfants) et pour quatre années (1999, 2000, 2001 et 2002).





	1999		2000		2001		2002	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 40'000	3823	3'834'242	3803	3'791'407	3703	3'352'648	3686	3'358'156
40 - 80'000	2364	10'468'714	2351	10'380'416	2382	10'657'815	2326	10'427'182
+ de 80'000	685	8'185'060	707	8'435'643	782	9'466'971	848	10'233'124
<b>Total</b>	<b>6872</b>	<b>22'488'016</b>	<b>6861</b>	<b>22'607'466</b>	<b>6867</b>	<b>23'477'434</b>	<b>6860</b>	<b>24'018'462</b>

En étudiant les chiffres, et sans entrer dans le détail des montants, le graphique montre, pour chaque tranche de revenu imposable, le nombre de contribuables et le montant de l'impôt versé. Si l'on considère les chiffres de 2002, qui manifestent quelques différences de peu d'importance avec les trois années précédentes, on peut faire le commentaire suivant :

- le nombre de personnes imposables oscille entre 6'872 en 1999, 6'861 en 2000, 6'867 en 2001 et 6'860 en 2002 ;
- les personnes physiques qui ont un revenu imposable inférieur à Fr. 40'000.-- représentent 54 % de l'ensemble et paient 14 % du total des impôts. Les pourcentages ne varient que très peu sur les quatre années ;
- 34 % des personnes ont un revenu imposable qui se situe entre Fr. 40'000.-- et Fr. 80'000.-- et paient 43 % des impôts totaux ;
- 12 % des personnes ont un revenu imposable supérieur à Fr. 80'000.-- et paient 43 % des impôts.

Des statistiques plus précises et différenciées complètent ce bref commentaire en annexe du rapport de gestion.

## 5.2 Déclarations d'impôts 2003

- 6'980 déclarations d'impôts (DI) en 2003 (7'013 en 2002)
- 408 déclarations d'impôts complémentaires envoyées dans le courant de l'année (388 en 2002)
- 328 personnes taxées à la source (338 en 2002)
- 810 frontaliers ont travaillé pour 146 employeurs (839 en 2002).

Le Bureau des impôts n'a plus le contrôle du nombre de travailleurs frontaliers, c'est le Bureau des personnes morales aux Breuleux qui s'en occupe. Le nombre indiqué ne correspond pas tout à fait à la réalité. En effet, si un frontalier a travaillé chez plusieurs employeurs, il est comptabilisé plusieurs fois.

Le Bureau des impôts et du cadastre a transmis 25 demandes de remise d'impôts (13 en 2002) au Service des contributions, dont 13 (4 en 2002) ont été préavisées par la Commission des finances.

Année	DI envoyées	DI complémentaires	Taxé à la source	Frontaliers	Totaux
<b>1993</b>	6956	209	448	404	<b>8017</b>
<b>1994</b>	7029	170	413	429	<b>8041</b>
<b>1995</b>	7045	230	386	406	<b>8067</b>
<b>1996</b>	7035	219	373	378	<b>8005</b>
<b>1997</b>	6970	220	372	393	<b>7955</b>
<b>1998</b>	6972	243	362	419	<b>7996</b>
<b>1999</b>	6980	235	341	447	<b>8003</b>
<b>2000</b>	6984	228	342	511	<b>8065</b>
<b>2001</b>	6953	339	354	689	<b>8335</b>
<b>2002</b>	7013	388	338	839	<b>8578</b>
<b>2003</b>	6980	408	328	810	<b>8526</b>

## 5.3 Commissions

### Commission des finances

La Commission des finances est présidée par M. Damien Christe. Elle a tenu 9 séances, au cours desquelles elle a préavisé les crédits soumis au Conseil de Ville, étudié le budget et préavisé 13 demandes de remise d'impôts à l'intention du Service des contributions.

### Commission d'évaluation officielle des immeubles

Durant l'année 2003, les estimateurs communaux, avec l'estimateur cantonal, ont procédé à 76 estimations (131 en 2002), suite à de nouvelles constructions ou transformations. En plus des estimations ordinaires, les estimateurs communaux ont procédé à 3 estimations de bâtiments agricoles et à 1 estimation (aucune en 2002) suite à une réclamation.

## 5.4 Ecoles primaire et enfantine

### L'école en chiffres

#### Effectifs

Ecole enfantine -1 et -2	12 classes	241 élèves
1ère	6 classes	91 élèves
2ème	6 classes	123 élèves
3ème	6 classes	115 élèves
4ème	7 classes	140 élèves
5ème	6 classes	114 élèves
6ème	7 classes	160 élèves
Soutien ou transition	5 classes	58 élèves

---

<b>Total</b>	<b>55 classes</b>	<b>1'042 élèves</b>
--------------	-------------------	---------------------

---

---

### Bâtiments scolaires

2 écoles principales : Château et Gros-Seuc.

Autres écoles : Traversins, Moissons, Arquebusiers, Morépont, Temple, Carrières, Franche, Pervenches, Pelletiers et Voirnet.

### Personnel

15	maîtresses d'école enfantine
45	titulaires en fonction à l'école primaire
5	titulaires de classes de transition ou de soutien
10	enseignants nommés provisoirement
9	maîtresses de devoirs surveillés
4	maîtres et maîtresses de langue et de culture étrangère
4	maîtresses d'ACT.

### Personnel administratif

1	secrétaire
1	apprentie

### Personnel technique

5	concierges
1	chauffeur de bus
1	coursier et patrouilleur

101 personnes au total

=====

- Démission et mise à la retraite :

Mmes Monique Chèvre, Marie-Madeleine Gassmann, Agnès Girardin, Véronique Lovis, Séverine Kropf.

- Nominations : Enseignantes enfantines : Mmes Cristina Romero et Mélanie Luterbacher ; Maryline Münch en duo avec Mme Anne-Laure Pétremand.  
Enseignante auxiliaire : Mme Francesca Bulani.  
Enseignante de classe de soutien (canton) : Mme Marie-Thérèse Fleury.

Activités et manifestations particulières

- Forum santé : Semaine « Bien-Etre »
- Conférence de presse annonçant l'introduction de l'outil informatique dans les classes
- Distribution du Règlement d'école et de la Charte Internet à chaque élève
- Journée « En ville sans ma voiture »
- Journée d'étude des enseignants
- Expérience pilote de cours de rythmique en classe enfantine
- Mise en route de l'étude en matière de prévention de morsures canines
- Premières réunions de « l'Antenne », structure en réseau pour les enseignants dans la résolution de problèmes d'élèves en souffrance
- Noël des enseignants et du personnel scolaire.

Commission d'école

La Commission d'école a siégé 12 fois sous la présidence de Mme Jacqueline Parrat.

- Etude et finalisation du dossier « Rénovation du Gros-Seuc »
- Etude du Plan directeur communal en matière de modération de trafic
- Etude du projet cantonal « Ecole 2004 »
- Reconduction du corps enseignant pour la période 2003-2009
- Fermeture de classes : rencontre avec le Département de l'éducation
- Inauguration du Château rénové
- Nominations d'enseignants.

## **5.5 Communauté du Collège**

Mme Madeleine Amgwerd est présidente de la Communauté du Collège, et Mmes Gisèle Brahier, vice-présidente, Jeannine Giuliani, secrétaire, Walburga Baettig et M. Rémy Ackermann, membres du Comité.

Le comité s'est réuni à quatre reprises ; l'assemblée des délégués a été convoquée pour deux séances durant la période de l'année scolaire.

Le groupe de travail temporaire chargé de l'étude des besoins en locaux du Collège a livré son rapport le 7 février 2003. Il a été présenté le 24 mars 2003 aux délégués et aux représentants des communes dans le cadre d'une séance d'information. L'assemblée s'est prononcée sur les conclusions du rapport le 8 mai 2003. Un tour de table a permis de constater qu'à une exception près, toutes les communes reconnaissent que les besoins en locaux sont justifiés, tout en précisant que la situation financière de chaque commune incitait à la prudence dans le cadre des investissements prévus. Les conclusions du rapport ont finalement été adoptées à l'unanimité des délégués, avec le souhait de voir dans toute la mesure du possible les constructions projetées se réaliser par étapes dans le cadre d'une solution globale qu'il convient de trouver. Pour ce faire un concours d'architecture sera organisé en 2004. Le comité a été mandaté pour faire valoir la clause du besoin auprès des autorités cantonales et poursuivre l'étude des synergies possibles avec les projets des écoles cantonales voisines.

## Commission d'école

Présidée par M. Claude TERREAUX, la commission s'est réunie à douze reprises et son bureau a tenu une séance durant la période de l'année scolaire.

### Ecole

Direction M. Daniel Milani, directeur  
M. Louis Willemin, directeur adjoint

### Corps enseignant

- au bénéfice d'une nomination définitive 63 enseignants
- au bénéfice d'une nomination temporaire 5 enseignants
- Total 68 enseignants**

### Elèves

Les élèves du Collège se répartissent de la façon suivante dans les 31 classes de l'école :

#### Effectifs 2000/2001

Degré 7	10 classes	196 élèves
Degré 8	10 classes	194 élèves
Degré 9	8 classes	166 élèves
Classe atelier	2 classes	13 élèves
Classes ressources	2 classes	25 élèves
<b>Total</b>	<b>31 classes</b>	<b>594 élèves</b>

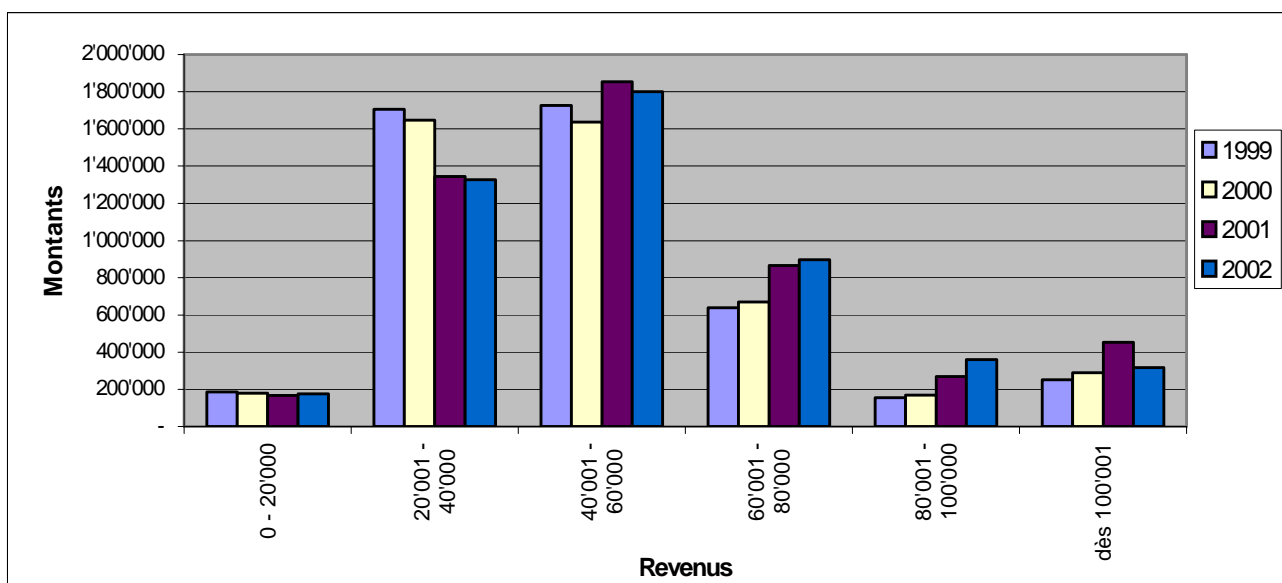
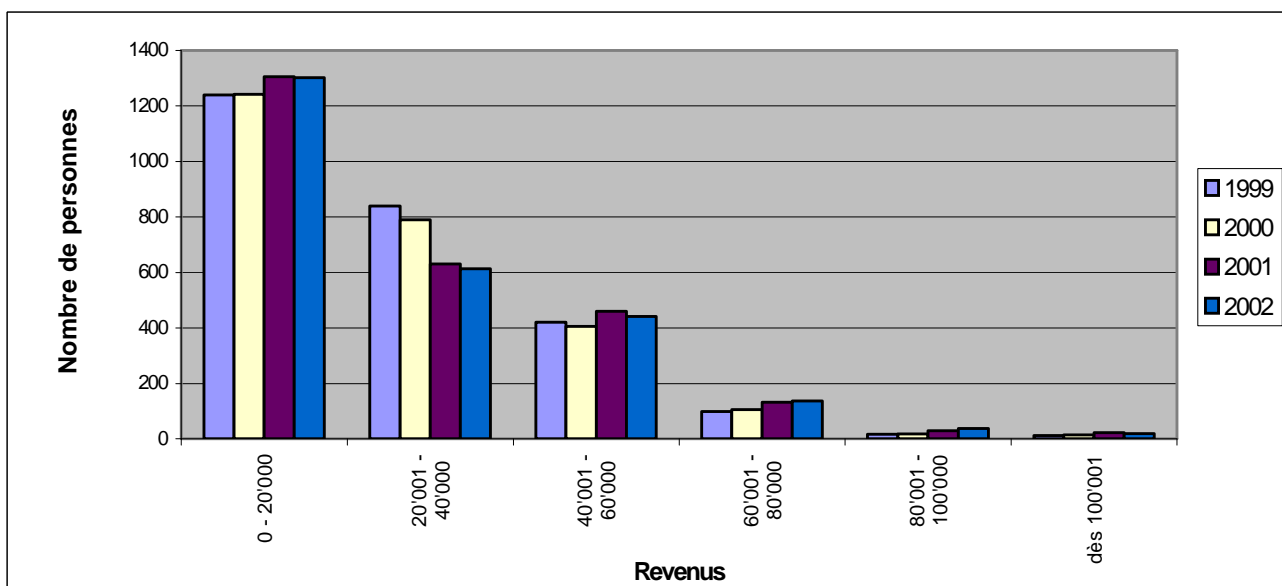
*Effectif 2001/2002 : 30 classes - 582 élèves*

### Vie de l'école

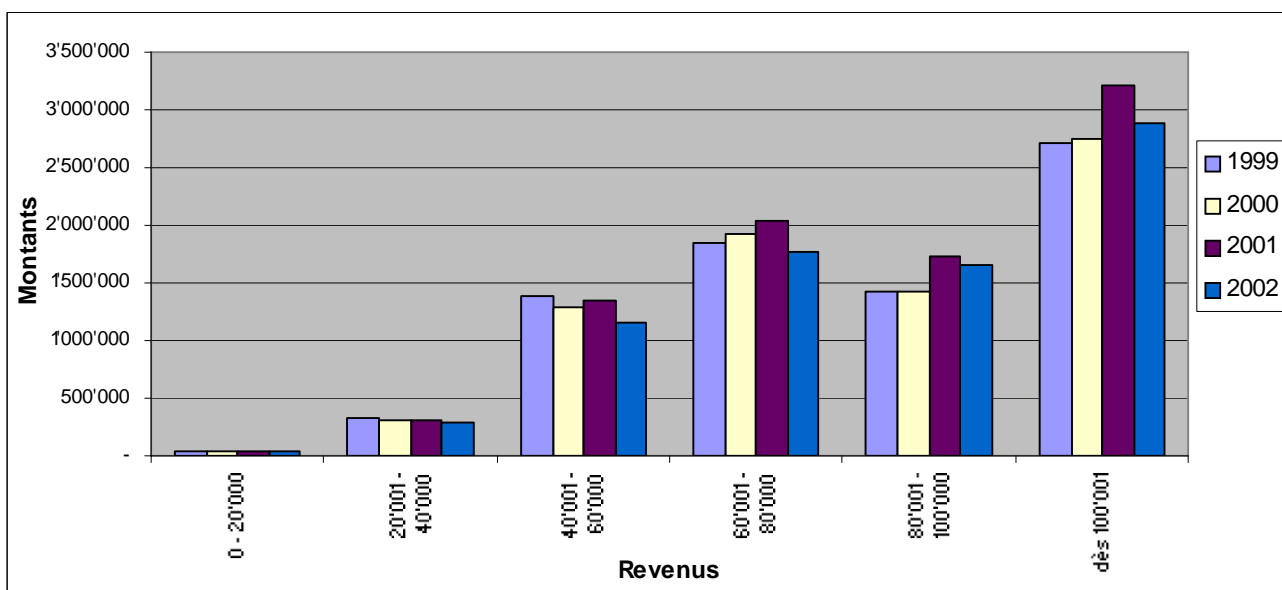
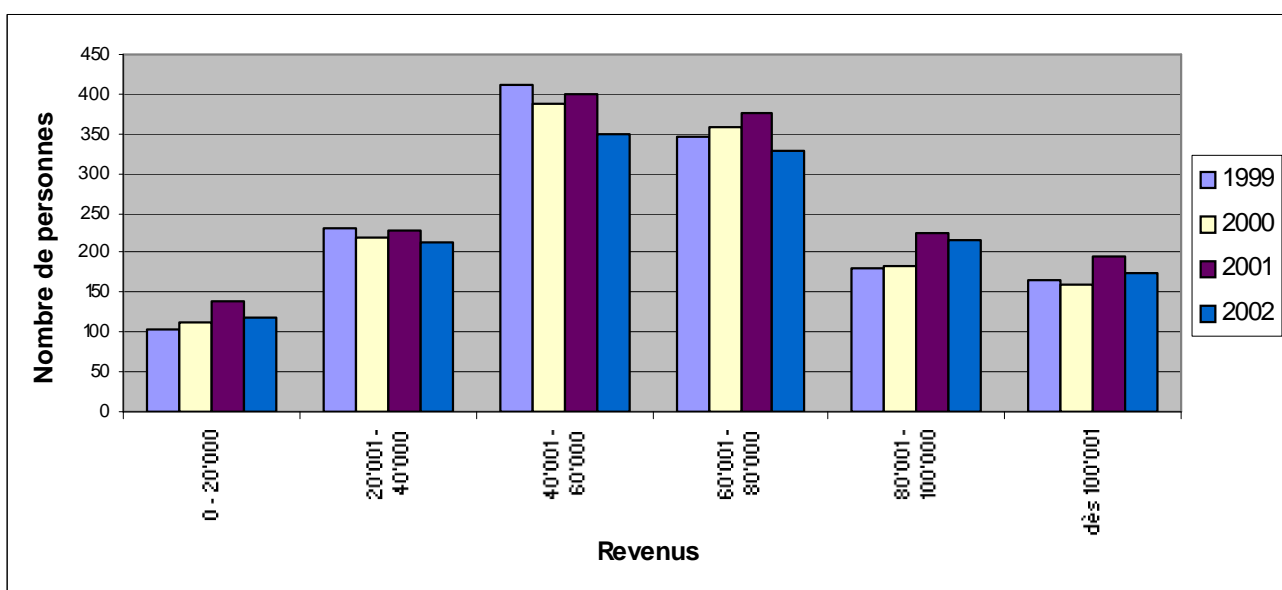
#### Faits marquants

- Journée des droits de l'enfant le mercredi 20 novembre 2002, un échange télématique est prévu en direct avec des députés assistant à la séance du Parlement. Au Centre paroissial réformé, des élèves du module 84 engagés dans l'action Terre des hommes (petits métiers des rues) cuisinent et servent le repas de midi à l'intention des députés ;
- 127 élèves du Collège participent au ¼ de finale interne du 17<sup>e</sup> Championnat international de jeux mathématiques et logiques le mercredi 4 décembre 2002 au Collège ;
- vernissage et exposition « activités 9e » dès le vendredi 13 décembre 2002 : exposition des travaux d'élèves et présentation des activités 2002 ;
- échanges linguistiques individuels pendant les vacances (quatre élèves inscrits) ;
- Atelier « projet-action » : il s'agit d'une activité menée durant 5 journées (lundis 20 janvier, 3 février, 17 février, 3 mars et 24 mars 2003), destinée à des élèves qui sont dans l'incertitude par rapport à leur avenir professionnel, sans projet de formation ou à la recherche d'une place d'apprentissage. Sous forme d'une activité ludique, ces élèves sont amenés à préparer leur avenir et à définir un projet de formation. Ils bénéficient de l'appui de conseillers en orientation et sont mis en contact avec le monde du travail. 16 élèves du Collège sont inscrits.
- à l'occasion de l'action « La parole aux apprenti-e-s », des élèves de 8<sup>e</sup> ont pu s'entretenir avec des apprenti-e-s durant une leçon d'EGS ;
- participation de classes au concours « mathématiques sans frontières » le jeudi 13 mars 2003 ;
- la ½ finale régionale du 17<sup>e</sup> Championnat international de jeux mathématiques et logiques a lieu le samedi 22 mars 2003 à Porrentruy ; 25 élèves du Collège y participent ;
- visite d'enseignants fribourgeois intéressés par l'enseignement de la méthode « Auf Deutsch » le jeudi 27 mars 2003 dans quelques classes d'allemand ;
- vente d'insignes Swissaid par les modules de 7<sup>e</sup> en avril 2003 ;
- soirée d'information sur les voies d'études et de formation professionnelle après la scolarité obligatoire le mardi 29 avril 2003 au Collège de Delémont : les élèves de 8<sup>e</sup> et leurs parents sont invités à une soirée d'information, avec la possibilité de participer à trois rencontres avec des intervenants, parmi cinq voies de formation possibles ;
- remise des prix le mercredi 14 mai 2003 à Neuchâtel pour les élèves de MA9A du module 94, qui ont remporté le 1<sup>er</sup> prix du concours « Mathématique sans frontières » ;
- 8 élèves du Collège participent à la finale suisse du 17<sup>e</sup> Championnat international des Jeux mathématiques et logiques le samedi 17 mai 2003 à Prilly ;

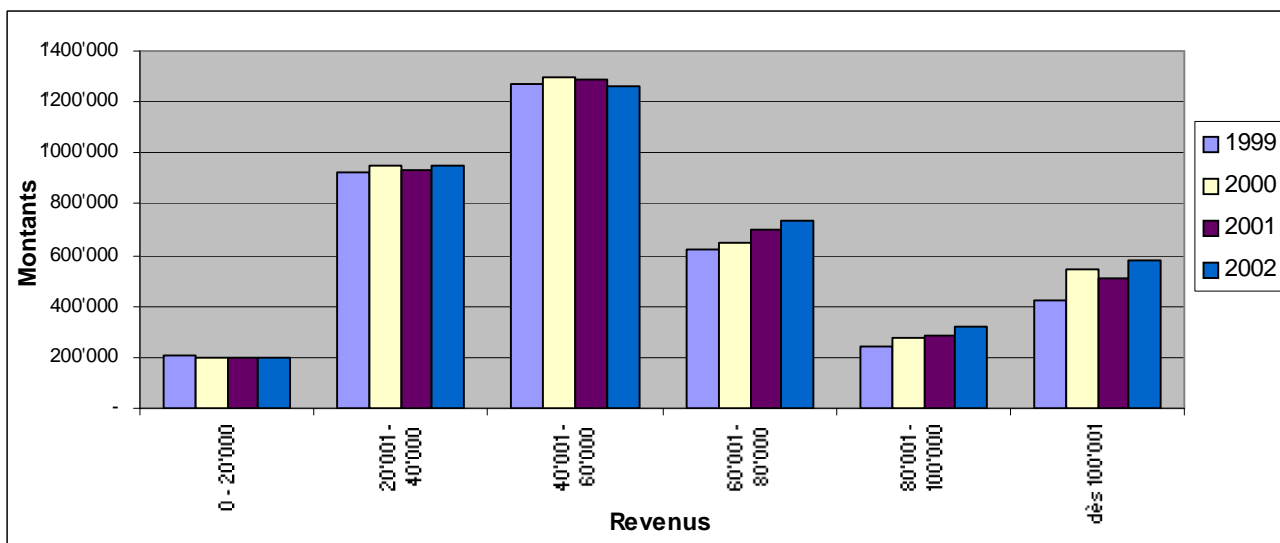
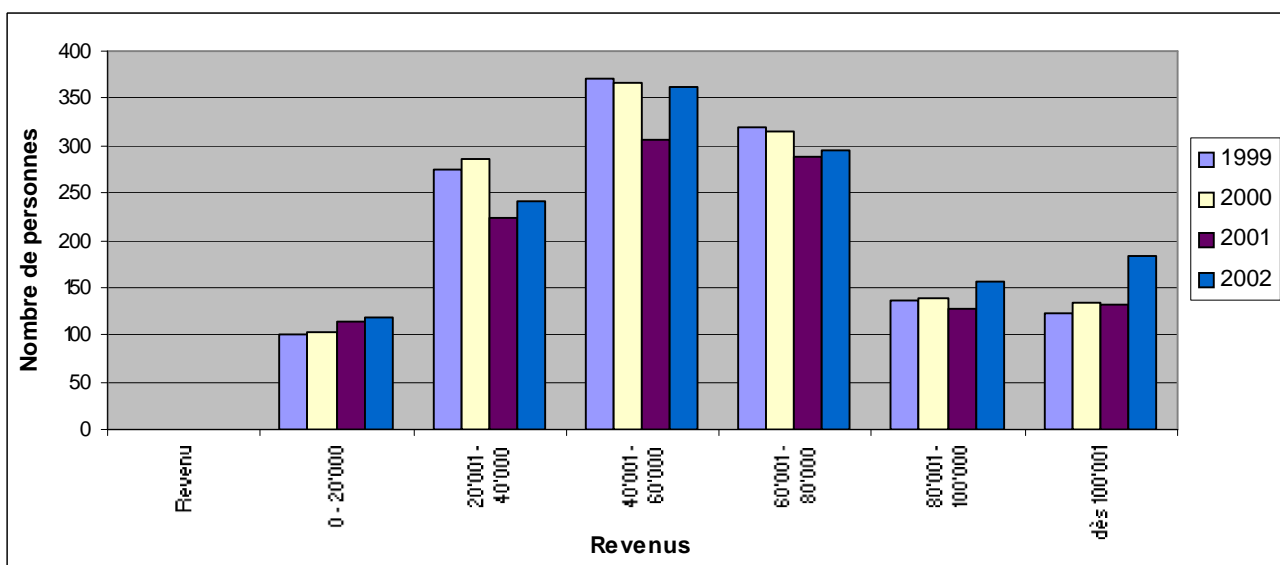
CELIBATAIRES								
Revenu	1999		2000		2001		2002	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	1239	186'302	1242	180'225	1306	167'998	1301	176'033
20'001 - 40'000	840	1'706'583	789	1'646'867	630	1'342'515	613	1'326'449
40'001 - 60'000	421	1'726'850	405	1'637'981	460	1'854'697	440	1'798'984
60'001 - 80'000	99	638'552	105	670'763	132	865'420	136	897'772
80'001 - 100'000	16	155'776	18	170'742	29	269'374	38	359'692
dès 100'001	12	250'418	15	290'706	23	454'398	19	318'510
<b>Total</b>	<b>2627</b>	<b>4'664'481</b>	<b>2574</b>	<b>4'597'284</b>	<b>2580</b>	<b>4'954'402</b>	<b>2547</b>	<b>4'877'440</b>



MARIES SANS ENFANT								
Revenu	1999		2000		2001		2002	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	105	32'985	113	31'532	139	31'961	119	29'351
20'001 - 40'000	232	326'309	219	300'197	227	311'231	213	286'225
40'001 - 60'000	411	1'383'803	387	1'291'750	401	1'338'175	348	1'150'758
60'001 - 80'000	345	1'837'864	358	1'918'831	377	2'030'986	329	1'777'773
80'001 - 100'000	182	1'421'430	185	1'427'869	226	1'735'752	216	1'655'204
dès 100'001	167	2'712'085	159	2'756'690	194	3'215'724	175	2'887'707
<b>Total</b>	<b>1442</b>	<b>7'714'476</b>	<b>1421</b>	<b>7'726'869</b>	<b>1564</b>	<b>8'663'829</b>	<b>1400</b>	<b>7'787'018</b>



MARIES AVEC ENFANT(S)								
Revenu	1999		2000		2001		2002	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	100	31'170	102	34'684	115	23'481	118	23'135
20'001 - 40'000	275	422'410	286	445'907	224	339'997	242	365'447
40'001 - 60'000	371	1'231'858	366	1'200'251	306	1'014'464	363	1'206'221
60'001 - 80'000	320	1'752'399	315	1'712'267	288	1'570'160	295	1'593'260
80'001 - 100'000	136	1'050'174	138	1'043'264	127	987'490	157	1'201'911
dès 100'001	123	1'927'778	134	1'923'050	132	2'008'232	184	2'909'296
<b>Total</b>	<b>1325</b>	<b>6'415'789</b>	<b>1341</b>	<b>6'359'423</b>	<b>1192</b>	<b>5'943'824</b>	<b>1359</b>	<b>7'299'270</b>



\* \* \* \* \*

## **6. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS**

(responsable : M. Rémy Meury, conseiller communal)

### **6.1 Considérations générales**

#### **Projets et chantiers réalisés**

En dehors des affaires de routine, les projets suivants ont été conduits :

#### ***problèmes traités en commission***

- préavis adjudication trottoir rue des Moissons 150'340.--
- préavis adjudication trottoir rue des Arquebusiers 18'007.--
- préavis adjudication îlot rue des Pins / rue du Temple 23'805.--
- préavis demande crédit lotissement les Erlignes 200'000.--
- préavis demande crédit lotissement Blanche-Pierre II 155'000.--
- préavis demande de crédit camion 260'000.--
- préavis adjudication rue Rambévaux 222'574.--
- préavis adjudication camion 260'000.--

#### ***problèmes traités au Conseil de Ville***

- demande de crédit construction équipement plan spécial no 65 Les Erlignes 200'000.--
- demande de crédit construction équipements plan spécial no 55 Blanche-Pierre II étape 2 155'000.--
- demande de crédit étude revitalisation de la Sorne 43'000.--
- demande de crédit remplacement camion 260'000.--

### **6.2 Service des travaux publics**

#### **Tâches du personnel**

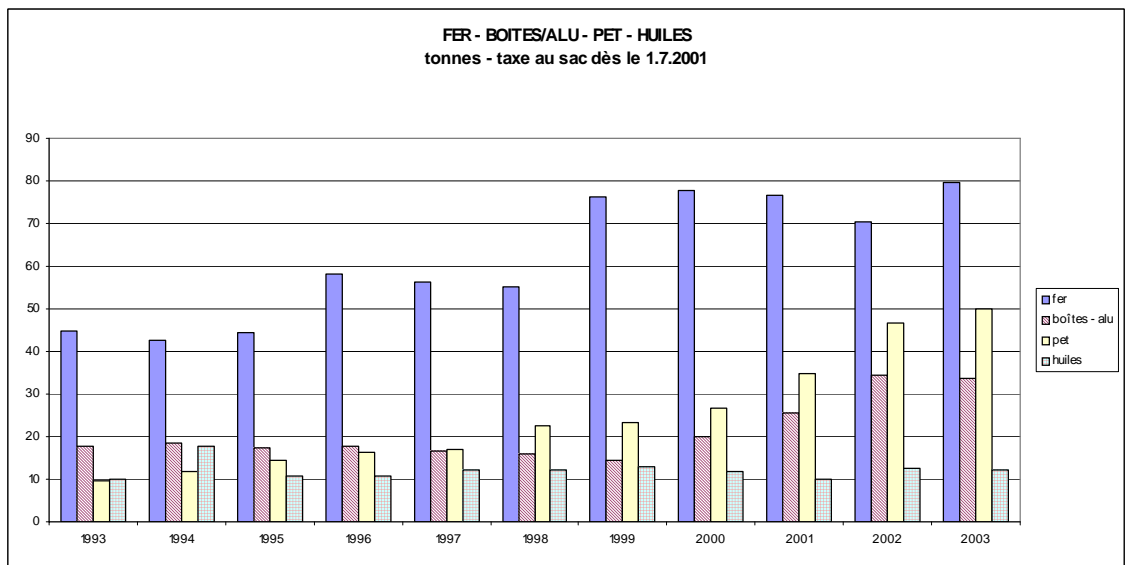
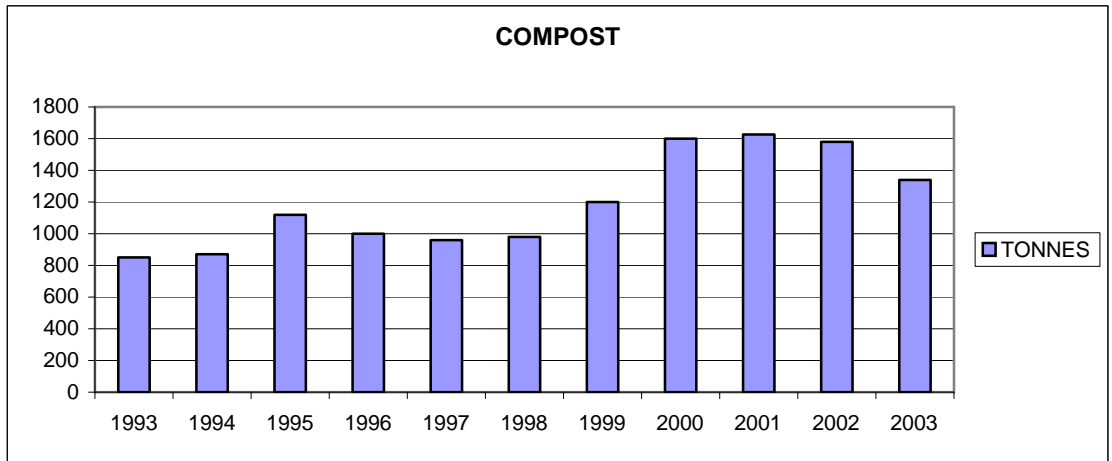
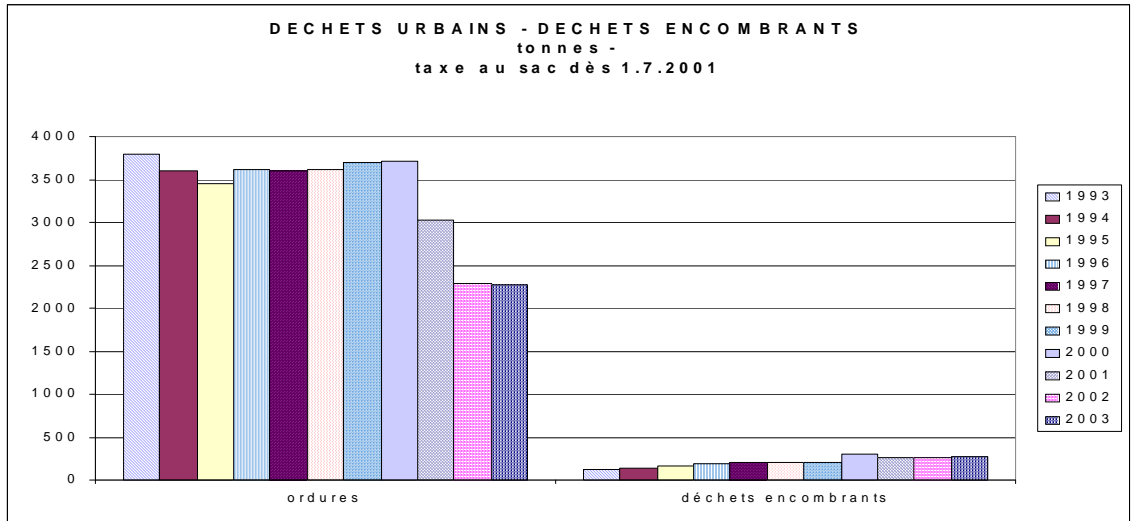
Le personnel technique a traité les affaires courantes, surveillé les travaux, préparé les dossiers qui sont décrits sous le chapitre 6.1 et étudié de nombreuses interventions au Conseil de Ville. Il a également participé à la réalisation des travaux décrits sous point 6.1 et collaboré avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement à l'étude de plusieurs plans spéciaux. Il a organisé de nombreuses séances de coordination des travaux entre les différents services techniques afin d'assurer un bon suivi des chantiers. Il a aussi pris une part importante à la poursuite de la réalisation du projet d'aménagement de la Place de la Gare et au début de sa réalisation. Il a également participé aux modifications des circulations en Vieille Ville.

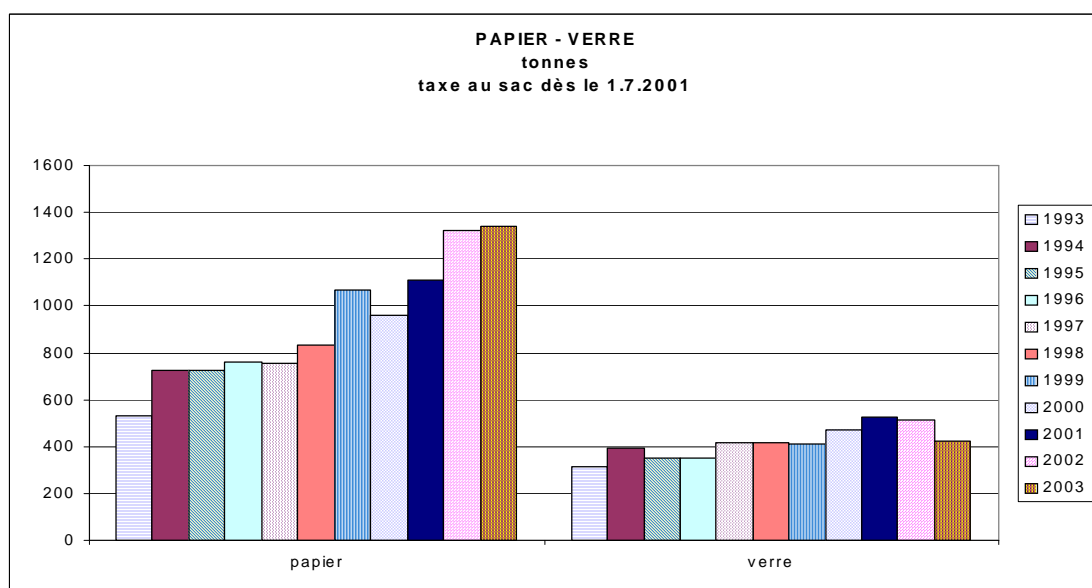
Les jardiniers ont assuré leur tâche d'entretien et d'embellissement de la Ville.

La Voirie a fortement été engagée pour la mise en place de nombreuses manifestations ainsi que dans le domaine du balisage et de la signalisation.

Le personnel de la voirie a effectué tous les travaux d'entretien ainsi que les ramassages figurant sur les graphiques suivants :







poids (t)

- déchets urbains livrés au SEOD	2271.74
- déchets encombrants livrés au SEOD	276.39
- compost broyage 2'307.495 m3 (769.17 t) + environ 570 t SEOD	1339.17
- papier (par entreprises privées et voirie)	1338.30
- huiles végétales et minérales par conteneurs (entreprise privée) (15200 l)	12.16
- verre par conteneurs (entreprise privée)	523.80
- aluminium + boîtes (entreprise privée)	33.77
- fer (entreprise privée)	79.76
- PET	49.96

### 6.3 Commission des travaux publics

La Commission des travaux publics, présidée par M. Rémy Erard, s'est réunie 5 fois en 2003 et a émis ses préavis sur les objets mentionnés sous point 6.1.

### 6.4 Commission des digues

La Commission des digues, présidée par M. Louis Gasser, s'est réunie 4 fois en 2003 et a traité en particulier les points suivants :

- préavisé les travaux de réfection du mur en moellons de la Somme près de l'avenue de la Gare;
- préavisé le crédit d'étude pour la revitalisation de la Somme et la protection contre les crues entre la limite communale Delémont / Courtételle et le Tennis;
- pris connaissance du disloquement de l'enrochement de la Grande Ecluse et de la forte érosion de la berge le long du camping;
- pris connaissance de l'aménagement de ruisselets / rigole dans le secteur Blanche-Pierre;
- pris connaissance de la déstabilisation des arbres le long de l'école professionnelle de la rue de la Jeunesse provoquée par l'érosion de la berge ainsi que par l'érosion à l'amont de la Grande Ecluse près des Prés-Roses;
- visité le nouveau cours d'eau de la Pran aménagé par le canton;
- visité quelques tronçons de la Somme;
- s'est prononcée sur divers problèmes courants relatifs aux cours d'eau.

## **6.5 Commission spéciale "Place de la Gare"**

La Commission spéciale "Place de la Gare" pour la réalisation des travaux a été créée le 5 mai 2003. Elle a siégé 4 fois en 2003, sous la présidence du conseiller communal responsable du Département des travaux publics

Elle a :

- confirmé le choix des matériaux pour préparer l'appel d'offre ;
- pris connaissance de l'avancement des travaux CFF ;
- analysé les étapes des travaux ;
- pris connaissance de la rentrée des soumissions de génie civil ;
- donné un préavis pour l'adjudication des travaux de génie civil ;
- donné un préavis pour le choix des matériaux ;
- pris connaissance qu'une séance d'information pour les riverains serait organisée.

## **6.6 Circulation Vieille Ville**

Pour faire suite à la consultation lancée fin 2002 sur les concepts de circulation et de stationnement en Vieille Ville, quatre tables rondes ont été tenues en janvier et février. Elles ont réuni les associations d'habitants et de commerçants de ce quartier, ainsi que les partis politiques représentés au Conseil de Ville. Cette démarche a abouti à la signature, le 3 avril, d'un protocole d'accord par la grande majorité des groupes d'intérêts, protocole définissant le nouveau système de circulation entré en vigueur le 6 octobre.

Deux nouveautés essentiellement, et qui sont celles qui ont été le plus débattues, ont été introduites par rapport au projet "Danse sur la Doux". D'une part, le nouveau concept n'interdit plus le transit par la Vieille Ville, mais vise à le dissuader fortement. D'autre part, la Vieille Ville est intégralement fermée à la circulation de 21 heures à 6 heures, et ceci toutes les nuits de l'année.

Après trois mois d'expérience, on peut affirmer que ce nouveau système fonctionne bien, moyennant quelques aménagements mineurs qui nous ont été signalés par des habitants, essentiellement. Comme annoncé, le concept général ne sera pas modifié avant la tenue d'une séance "bilan" prévue en octobre 2004, réunissant une fois encore l'ensemble des groupes d'intérêts cités ci-dessus. A n'en pas douter, ce chapitre occupera encore une place importante dans le prochain rapport de gestion.

\* \* \* \* \*

## **7. DEPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT**

(responsable : Mme Renée Sorg, conseillère communale)

### **7.1 Considérations générales**

Le grand changement survenu au niveau du Département est bien entendu le départ à la retraite de Georges Daucourt, qui a quitté le service après plus de 30 ans d'activités. Suite à ce départ, Hubert Jaquier, urbaniste communal, a repris la fonction de chef de service et Pascal Mazzarini a été nommé architecte communal.

La rénovation du Château est quasiment achevée. L'équinoxe de printemps a été choisi pour inaugurer la fin de ce grand chantier. La journée "portes ouvertes" organisée à cette occasion a attiré près de mille personnes.

C'est aussi au printemps que le corps électoral a accepté la demande de crédit pour le projet «Place de la Gare 2003». Ce projet s'inscrit dans la suite des travaux d'amélioration des structures d'accueil de la gare CFF, espace commercial compris.

Sur le plan de la construction, le nombre total de permis délivrés est similaire à celui de l'année précédente. La préférence va une nouvelle fois à la maison individuelle plutôt qu'à l'habitat groupé. Le nombre des logements construits a augmenté de manière réjouissante. Le montant des investissements a plus que doublé par rapport à 2002. L'implantation, sur les terrains Losinger, d'un bâtiment financé par la Caisse de pension de la République et Canton du Jura, destiné à accueillir le secrétariat de la HES/SO-S2 et le Service social régional, est un autre fait réjouissant.

En ce qui concerne les transports publics, le 20ème anniversaire des TUD a constitué l'événement de l'année, avec la création d'un nouveau logo et la publication d'une plaquette. L'évaluation des prestations des TUD a donné d'excellents résultats : le nombre des voyageurs a progressé, les recettes ont fortement augmenté, les charges ont été maîtrisées compte tenu de l'introduction du deuxième Publicar. En prévision de la perte du statut de nœud ferroviaire de la gare, un projet de boucle "Gare - Vieille Ville - Hôpital" desservi par les TUD est en préparation. Ce projet sera terminé et présenté aux autorités communales compétentes au premier semestre 2004.

La journée «En ville sans ma voiture» du 22 septembre, organisée en collaboration avec les écoles et le canton, a connu un très grand succès.

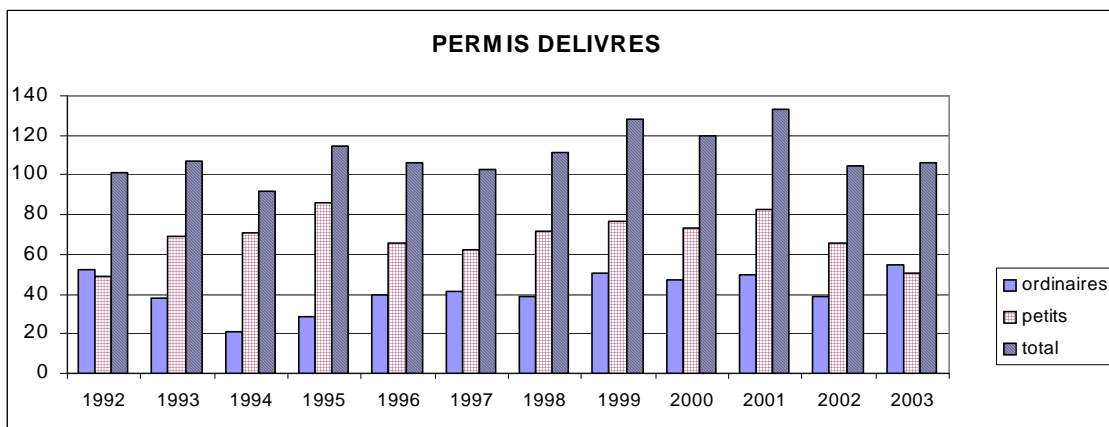
Conformément à la politique fédérale en la matière, le projet d'agglomération, regroupant la ville et les communes de sa couronne, a été lancé avec le pilotage du canton.

La mise sur pied du plan directeur "Nature en Ville" va bon train. Les données de base ont été rassemblées, la conception directrice a été mise au point et le plan des mesures est en cours d'élaboration.

Une note moins réjouissante pour terminer : le projet CJC aux Abattoirs a connu un nouvel épisode de sa longue histoire avec les ultimes décisions des tribunaux (en janvier 2004). La réalisation de ce projet aux anciens abattoirs a été abandonnée.

## 7.2 Permis délivrés

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent l'évolution du nombre de permis délivrés.



	ordinaires	petits	total
1992	52	49	101
1993	38	69	107
1994	21	71	92
1995	29	86	115
1996	40	66	106
1997	41	62	103
1998	39	72	111
1999	51	77	128
2000	47	73	120
2001	50	83	133
2002	39	66	105
2003	55	51	106

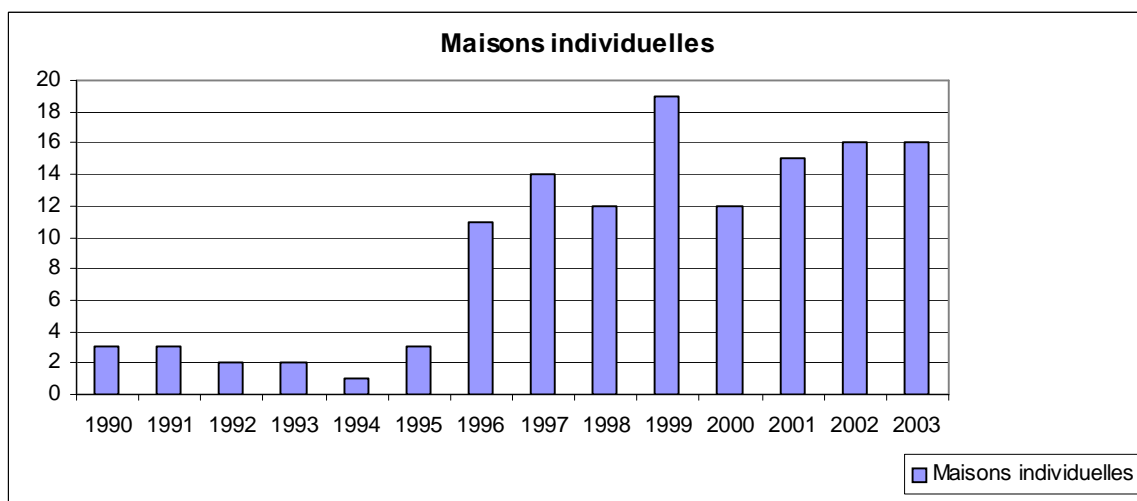
Ces données permettent de constater que le nombre total de permis délivrés en 2003 est globalement comparable à l'année précédente. La baisse sensible qui s'est manifestée à Delémont ces deux dernières années, comme dans la plupart des villes et des cantons suisses, est le reflet de la conjoncture morose qui a touché, de plein fouet, l'ensemble du secteur de la construction.

Il est toutefois réjouissant de constater que le nombre de permis ordinaires a connu une progression significative, ce qui traduit une croissance du nombre des transformations et des constructions d'une certaine importance (nouvelles maisons familiales en particulier).

Les efforts déployés suite à la révision du plan d'aménagement local afin d'accroître l'offre des terrains destinés à la construction, les nombreux investissements réalisés pour équiper de nouveaux lotissements et le maintien des taux d'intérêt à un niveau particulièrement bas devraient permettre, à terme, d'inverser le fléchissement constaté et de redonner une impulsion dans le domaine de la construction si la reprise économique se manifeste au cours des prochains mois.

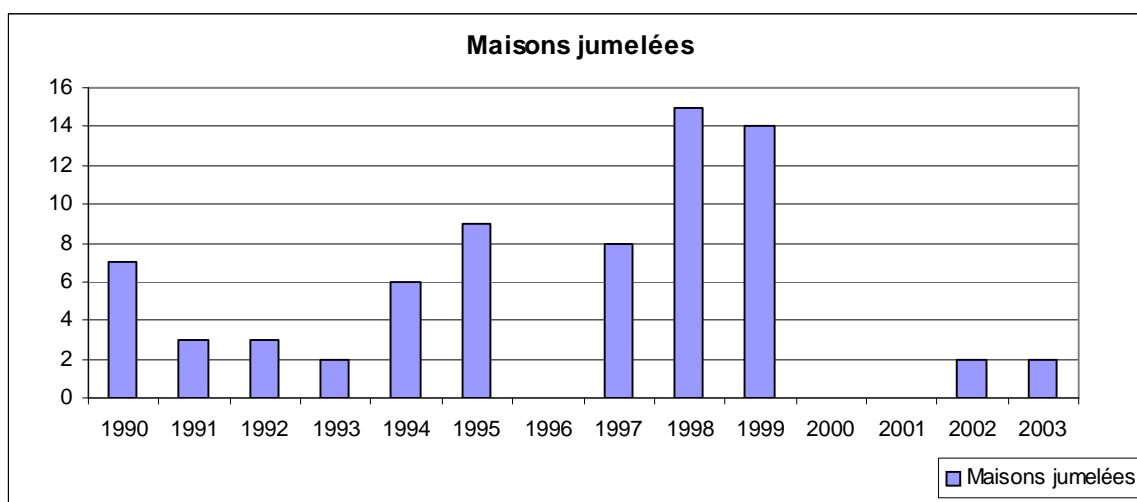
## 7.3 Maisons individuelles et jumelées réalisées

Les deux graphiques ci-dessous présentent l'évolution du nombre de maisons individuelles et jumelées construites à Delémont depuis 1990. L'évolution très positive, constatée depuis 1994, est le résultat d'une politique dynamique menée depuis plusieurs années en matière de planification, d'une part, par l'amélioration quantitative et qualitative de l'offre de terrains mis sur le marché et, d'autre part, par la mise en œuvre et la concrétisation de nombreux plans spéciaux.



Le nombre de maisons individuelles construites en 2003 constitue, comme l'année dernière, le deuxième meilleur résultat obtenu depuis 1990 puisque 16 constructions nouvelles ont été réalisées ou entreprises l'année dernière.

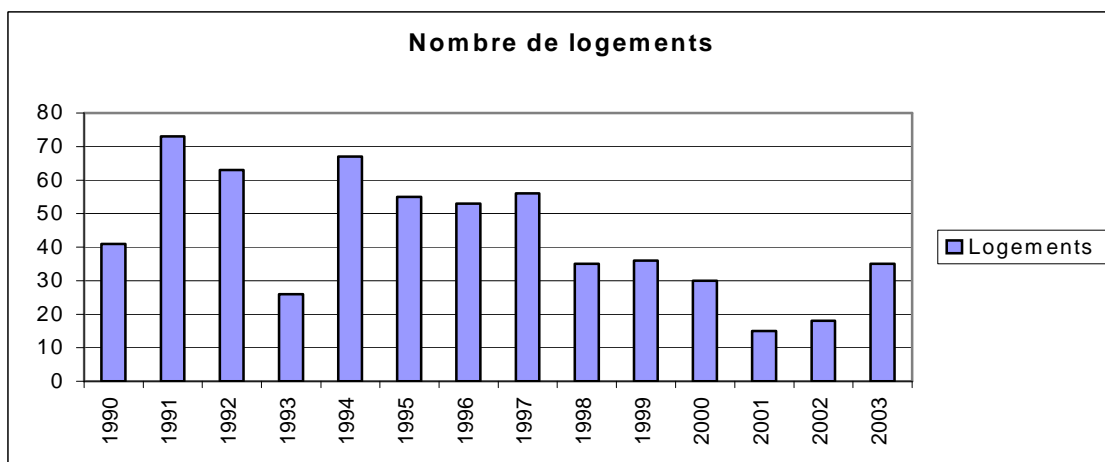
L'offre actuelle de terrains équipés – donc immédiatement disponibles – peut être qualifiée d'excellente puisque plus de 100 parcelles sont à ce jour sur le marché, à des conditions financières nettement plus attractives que par le passé. En effet, grâce aux effets de l'offre et de la demande, des terrains équipés sont désormais accessibles à partir de Fr. 150.-/m<sup>2</sup>. Les nouveaux lotissements réalisés ces dernières années et les nouveaux secteurs qui seront équipés ces prochaines années (Hoirie Dreier, Mexique Ouest / Etape 2) devraient permettre d'améliorer encore l'attractivité de la ville pour l'accueil de nouvelles familles.



Le nombre de maisons jumelées construites chaque année est très fluctuant et dépend essentiellement – pour ne pas dire exclusivement – des efforts déployés par des investisseurs privés intéressés à la promotion de ce type d'habitat. En 2003, seules deux maisons jumelées ont été publiées, quand bien même de nombreux terrains équipés sont à disposition dans ce but.

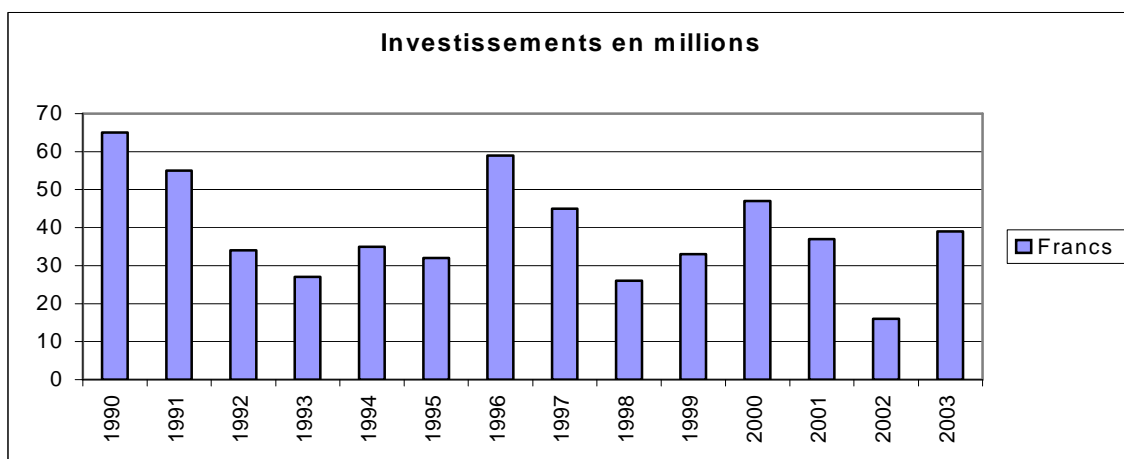
#### 7.4 Montants investis et logements construits

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des montants investis et des logements construits à Delémont.



L'année 2003 est marquée par une croissance réjouissante du nombre de logements construits. Malgré la réduction des engagements des milieux immobiliers, qui s'est traduite par une baisse régulière des logements réalisés entre 1998 et 2001, une reprise se manifeste depuis deux ans dans ce domaine.

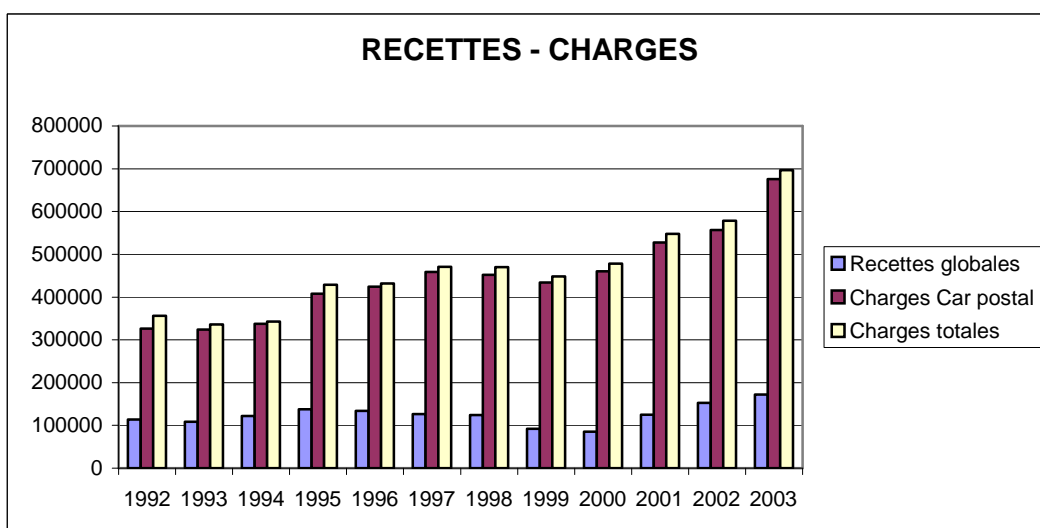
L'offre reste toutefois trop faible pour garantir un maintien et une augmentation de la population delémontaine : la mise en œuvre d'une politique du logement dynamique, dans les agglomérations en général et à Delémont en particulier, devrait dans ce sens être réactivée, à l'avenir, à tous les niveaux institutionnels (Confédération, canton, commune).



Le montant des investissements suit la courbe des logements réalisés en 2003. L'apport du secteur de la construction a été important l'année dernière puisque près de 40 millions de francs ont été investis à Delémont.

## 7.5 Transports urbains delémontains (TUD)

Le Département de l'urbanisme et de l'environnement a participé activement à l'élaboration de l'offre des prestations des Transports urbains delémontains (TUD), en collaboration avec le Centre régional des cars postaux.



Suite à la révision du contrat d'exploitation des TUD faite en 2000, qui lie la Municipalité de Delémont et Car postal, une évaluation objective de l'ensemble des prestations a pu être réalisée, pour la troisième fois, en 2003. Les résultats de cette évaluation ont permis de constater que l'ensemble des prestations effectuées sont de bonne, voire d'excellente qualité. Des demandes d'amélioration ont été formulées auprès de Car postal, en particulier dans les domaines suivants :

- amélioration des taux de satisfaction de la clientèle en relation avec l'offre Publicar, suite à la mise en service d'un deuxième véhicule à la fin de l'année 2002;
- poursuite des efforts de promotion afin d'accroître le nombre de voyageurs et le niveau des recettes;
- contrôle régulier des titres de transports afin de réduire la fraude (nouveau système de contrôle mis en place en 2002);
- amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite;
- mise en place de dépliants destinés aux écoliers (horaires scolaires);
- recours à des énergies diversifiées et renouvelables (bus à gaz ou au bioéthanol, par exemple);
- recherche de nouveaux sponsors publicitaires.

	<b>Recettes globales</b>	<b>Charges Car postal</b>	<b>Charges totales</b>
1992	113463	326565	356185
1993	108837	324215	335889
1994	122142	337171	342388
1995	137448	408060	428525
1996	133971	424279	432130
1997	126627	458977	471015
1998	124015	452295	470105
1999	91886	433821	448249
2000	85554	460119	478518
2001	124906	527640	547487
2002	152962	556947	578116
2003	172429	676088	696824

Les statistiques et les indicateurs 2003 permettent à nouveau de constater, par rapport aux années précédentes et à 2002 en particulier, une nette amélioration :

- le nombre de voyageurs a augmenté, puisque les nouvelles statistiques mises au point, basées sur le nombre de personnes effectivement transportées (et non plus sur les titres de transport vendus) ont permis de dénombrer 132'345 voyageurs sur les courses en ligne (+ 4.76 %) et 21'238 voyageurs sur Publicar (+ 22.81 %);
- en 2003, les TUD ont ainsi transporté, au total, 153'583 voyageurs;



- les recettes, qui se sont montées à 172'429.- frs, ont connu à nouveau une forte croissance de près de 12.7 % (grâce notamment aux rétrocessions liées à l'Abonnement général CFF et à l'indemnisation supplémentaire négociée dans le cadre de l'adhésion à la Communauté tarifaire jurassienne – Abonnement "Vagabond");
- les charges ont été maîtrisées, compte tenu des nouvelles prestations qui ont été mises en place (introduction d'un deuxième véhicule Publicar depuis décembre 2002);
- le taux de couverture, qui est à 25.5 %, est tout à fait réjouissant puisqu'il reste supérieur à la moyenne cantonale.

<b>STATISTIQUES PUBLICAR</b>			
	Nombre total voyageurs	Moyenne par jour	Personnes refusées par mois
janvier	1831	51	112
février	1654	51	97
mars	1784	51	96
avril	1636	48	106
mai	1858	52	111
juin	1912	56	73
juillet	1581	45	109
août	1498	43	56
septembre	1978	57	73
octobre	1834	53	71
novembre	1720	52	101
décembre	1952	56	91
<b>Total</b>	<b>21238</b>		<b>1096</b>
<b>moyenne</b>	<b>1770</b>	<b>51</b>	<b>91</b>

Le bilan de la quatrième année de fonctionnement du Publicar urbain est à nouveau positif grâce au deuxième véhicule mis en place en décembre 2002 :

- 21'238 voyageurs ont ainsi été transportés;
- le cap des 2000 voyageurs par mois a presque été franchi à deux reprises;
- le nombre de refus a diminué et se situe à un niveau quasiment incompressible de 91 personnes par mois environ (5%).

## **7.6 Commission de l'urbanisme et de l'environnement**

La Commission de l'urbanisme et de l'environnement a siégé à 8 reprises au cours de l'année 2003, sous la présidence de M. Marcel Vuerich. La commission a traité les principaux permis de construire requérant des dérogations aux dispositions du Règlement communal sur les constructions. Elle a notamment examiné plusieurs projets importants pour le développement de la ville, notamment les dossiers de la "Place de la Gare" et des "Prés-Roses", qui ont été acceptés par le corps électoral au début de l'année 2003.

La commission a également préavisé et suivi les dossiers relatifs à l'amélioration du patrimoine immobilier, à savoir, notamment : la fin des travaux de rénovation du Château, le projet d'ascenseur de l'Hôtel de Ville (étude terminée), le projet d'amélioration de l'accessibilité de la Chapelle du Vorbourg et les demandes de crédit relatives au changement de chauffage à Domont 21 et au passage au gaz de l'avenue de la Gare 11 et des Traversins.

D'autres dossiers importants ont également été étudiés, en particulier : l'évaluation et la définition des prestations des Transports urbains delémontains (TUD), l'examen du projet de navette en boucle "Gare – Vieille Ville – Hôpital", les festivités liées au 20<sup>ème</sup> anniversaire des TUD (marqué, en particulier, par la création d'un logo), les budgets de fonctionnement et d'investissement du Département de l'urbanisme et de l'environnement, l'examen du plan directeur de l'énergie, du plan directeur de la zone d'activités régionale de Delémont (ZARD) et du projet d'extension de la zone d'activités de la Communance (sur 60'000 m2 à l'ouest de la Transjurane).

## **7.7 Commission de la Vieille Ville et suivi des Etats-généraux**

La Commission de la Vieille Ville a siégé à 6 reprises au cours de l'année 2003, sous la présidence de la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement.

La commission s'est principalement consacrée au suivi des Etats-généraux de la Vieille Ville, en collaboration étroite avec les autres départements concernés (Mairie et Travaux publics en particulier). Diverses mesures ont, dans ce sens, été étudiées afin de renforcer l'attractivité de la Vieille Ville, notamment : projet de manager de ville afin de redynamiser la fonction commerciale (étude Jeune consulting), amélioration de la signalisation et de l'accessibilité (trafic privé et transports publics), projet de navette en boucle des TUD "Gare - Vieille Ville – Hôpital", aide financière et appui logistique (bancs, signalisation, etc.) pour les animations (Marché aux puces en particulier), suivi des questions liées aux circulations, étude d'un nouveau parking à proximité de la Vieille Ville, analyse des possibilités d'aides financières afin de promouvoir la rénovation et la réhabilitation du patrimoine bâti et plan directeur lumière afin de mettre en valeur le patrimoine architectural de la Vieille Ville.

Une rencontre a été organisée avec la ville de Neuchâtel afin d'aborder différentes problématiques qui concernent la Vieille Ville en général : des idées particulièrement intéressantes ont été recensées, notamment en ce qui concerne la gestion des problèmes liés au bruit nocturne et les questions relatives à la redynamisation des commerces.

## **7.8 Commission spéciale "Nature en ville"**

Suite à l'acceptation de la demande de crédit pour la réalisation d'un plan directeur "Nature en ville", par le Conseil de Ville, une commission spéciale, composée des représentants des principaux milieux concernés, a été mise sur pied.

L'année 2003 a été consacrée à trois objets principaux : le recueil des données de base, sous la forme d'un inventaire des objets et plantations caractéristiques dignes d'intérêt, qui a permis de relever que la ville de Delémont recèle un patrimoine naturel particulièrement riche qui mérite d'être protégé et valorisé; la mise au point d'une conception directrice, destinée à définir des objectifs et des mesures de gestion différenciées en fonction des différents types de milieux naturels; l'élaboration d'un plan de mesures qui se traduit au travers de fiches d'action qui permettront, à terme, de concrétiser les mesures de revalorisation retenues. L'ensemble des travaux réalisés, une fois terminés, feront l'objet d'une procédure d'information et de consultation publique.

## **7.9 Commission spéciale "Nature et paysage"**

La Commission spéciale "Nature et paysage", présidée par la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement et composée des différents milieux concernés, a siégé à 5 reprises en 2003. Parmi les dossiers traités figurent notamment la plantation d'un alignement d'arbres et d'arbustes le long de la voie CFF à l'entrée est de Delémont, pour atténuer l'impact des installations de l'entreprise MetFer; trois arbres isolés ont été remplacés au Plain de la Montagne. Les interventions effectuées en 2002 (haie des Adelles, pinède de Bambois) ont fait l'objet d'un suivi attentif et de quelques travaux complémentaires. L'inventaire des vergers a été remis sous sa forme provisoire par le bureau Biotec.

Des infractions commises sur des arbres et des haies au pâturage de l'Algérie et dans la Combe du Vorbourg ont donné lieu à plusieurs séances avec les exploitants, les propriétaires et l'OEPN. Des mesures de reconstitution ont été convenues et doivent maintenant être appliquées. La Commission a également reçu M. Amez-Droz, du Service cantonal de l'Economie rurale, qui a expliqué le fonctionnement des prestations écologiques en relation avec la protection de l'environnement.

## **7.10 Commission de construction du Château**

La Commission de construction du Château a siégé à 8 reprises au cours de l'année 2003, sous la présidence de la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement.

L'année 2003 a été marquée par la poursuite et la finalisation quasi totale des travaux liés au crédit de 7,2 mios voté par le peuple en 1999. Ce sont principalement des travaux de finition et d'aménagements intérieurs qui ont été réalisés en 2003. L'aménagement (revêtements, jeux, etc.) et les plantations définitives dans le jardin et la cour nord ont notamment été effectués. La Commission a mis sur pied l'inauguration du Château et de ses jardins rénovés, qui a eu lieu le 21 mars 2003, selon un programme riche et varié et en présence d'une assistance nombreuse. A cette occasion, un cahier supplémentaire a été joint au Quotidien Jurassien, muni de magnifiques photos. Une journée « portes ouvertes » a été organisée le 22 mars 2003.

Les travaux arrivant à leur terme, un décompte intermédiaire des travaux a été présenté au Conseil communal à fin décembre 2003. Il tient compte des factures en suspens et des travaux à terminer (Dépendance). Il met en évidence que, malgré les travaux supplémentaires décidés et les surprises intervenues (champignon – mérule), le devis soumis à votation populaire a été respecté.

## **7.11 Commission de construction du Centre de la Jeunesse et de la Culture**

La Commission de construction du Centre de la Jeunesse et de la Culture a siégé à 3 reprises au cours de l'année 2003, sous la présidence de la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement.

L'année 2003 a été essentiellement marquée par le suivi des derniers problèmes juridiques et l'adaptation du devis en fonction d'estimations de coûts plus détaillées et de la prise en compte des frais judiciaires. A fin 2003, la Commission restait dans l'attente du Tribunal fédéral suite aux recours du Conseil communal à la décision du Tribunal cantonal : la décision intervenue récemment a conduit les autorités communales et le GCJC à abandonner la réalisation du projet aux anciens abattoirs. La commission de construction a ainsi été formellement dissoute et sera remplacée par une nouvelle commission d'études placée sous la responsabilité du Département Culture Jeunesse et Sports.

## **7.12 Commission de construction des vestiaires des Prés-Roses**

La Commission de construction des vestiaires des Prés-Roses a siégé à 5 reprises au cours de l'année 2003, sous la présidence de la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement.

L'année 2003 a été marquée, suite à l'acceptation du crédit par le corps électoral, par la constitution formelle de la commission de construction qui a notamment traité les objets suivants : dépôt public du projet, mise au point du programme des travaux de construction, adjudication des mandats d'études, mise en soumission et adjudication des travaux de construction et suivi rigoureux de tous les détails relatifs au projet. Les travaux avancent dans de bonnes conditions et seront terminés en respectant le devis et les délais prévus.

\* \* \* \* \*

# TABLE DES MATIERES

Page

## 1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE

	Préambule	2
1.1	Corps électoral	3
1.2	Conseil de Ville	3
1.3	Conseil communal	4
1.4	Administration générale et Secrétariat communal	4
1.5	Informatique	4
1.6	Personnel	6
1.7	Utilisation du Fonds pour le développement économique	8
1.8	Archives	8
1.9	Commission de conciliation en matière de bail	9
1.10	Contrôle des habitants	10
1.11	Jumelages	12
1.12	Commission de la mairie	12
1.13	Service de police	13
1.14	Corps des sapeurs-pompiers (CSP)	15
1.15	Protection civile	17

## 2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT

	Introduction	18
2.1	Logement	18
2.2	Aide sociale	18
2.3	Mesures tutélaires	18
2.4	Allocations de fin d'année	19
2.5	Bourses et prêts	19
2.6	Commissions des affaires sociales	19
2.7	Office de l'emploi	20
2.8	Agence communale AVS	21
2.9	Maison de l'enfance	21
2.10	Intégration des étrangers	24

## 3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

3.1	Généralités	25
3.2	Sports	25
3.3	Culture	26
3.4	Jeunesse	26
3.5	Bibliothèques et Ludothèque	27
3.6	Galerie Paul-Bovée	30

#### 4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX

	Préambule	31
4.1	Commission de l'énergie et des eaux	31
4.2	Service des eaux	31
4.3	Service de l'électricité	33
4.4	Service du gaz	35
4.5	Service de l'énergie	36

#### 5. DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES ECOLES

5.1	Statistiques et comparaisons fiscales	40
5.2	Déclarations d'impôts 2003	41
5.3	Commissions	42
5.4	Ecoles primaire et enfantine	42
5.5	Communauté du Collège	43

#### 6. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

6.1	Considérations générales	48
6.2	Service des travaux publics	48
6.3	Commission des travaux publics	50
6.4	Commission des digues	50
6.5	Commission spéciale « Place de la Gare »	51
6.6.	Circulation Vieille Ville de Delémont	51

#### 7. DEPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

7.1	Considérations générales	52
7.2	Permis délivrés	53
7.3	Maisons individuelles et jumelées réalisées	53
7.4	Montants investis et logements construits	54
7.5	Transports urbains delémontains (TUD)	55
7.6	Commission de l'urbanisme et de l'environnement	57
7.7	Commission de la Vieille Ville et bilan des Etats-généraux	58
7.8	Commission spéciale « Nature en ville »	58
7.9	Commission spéciale « Nature et Paysage »	58
7.10	Commission de construction du Château	59
7.11	Commission de construction du Centre de la Jeunesse et de la Culture	59
7.12	Commission de construction des vestiaires de Prés-Roses	59